



UIA

Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



macao



57^e congrès
31 octobre - 4 novembre 2013

Programme d'inscription

*Rejoignez Hong Kong, le cœur de l'Asie,
et toute l'Asie-Pacifique.*



Reconnue pour sa qualité de services et produits, Cathay Pacific dessert 174 destinations* dans le monde, dans 41 pays, dont plus de 20 villes en Chine et les principales métropoles d'Asie-Pacifique. Rejoignez Hong-Kong depuis les 5 continents, et profitez de nos nombreux vols directs à découvrir sur cathaypacific.com



DRAGONAIR



* Y compris les vols en partage de code, et Dragonair notre filiale à 100 %.

57^e congrès • Programme d'inscription



macao

31 octobre - 4 novembre 2013

Union Internationale des Avocats

25 rue du Jour

75001 Paris - France

Tél. : +33 1 44 88 55 66

Fax : +33 1 44 88 55 77

E-mail : uiacentre@uianet.org

Web : www.uianet.org

► **FORMATION CONTINUE**

L'UIA a effectué des démarches d'homologation auprès d'organismes de certains pays dans le cadre de la formation continue (veuillez vous reporter à la page 11 pour plus d'informations).

[1] INFORMATIONS GÉNÉRALES

▶ PRÉSENTATION DE L'UIA	6
▶ COMITÉS	7
▶ INFORMATIONS PAYS	8, 9
▶ INFORMATIONS CONGRÈS	10, 11
▶ INFORMATIONS INSCRIPTION	12
▶ CALENDRIER DU CONGRÈS	13
▶ PARTENAIRES DU CONGRÈS	14, 15

[2] PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Les sessions scientifiques des commissions et le thème principal se dérouleront à l'hôtel Conrad Macao.

▶ 2.1 THÈME PRINCIPAL

L'avocat face à la corruption	16
-------------------------------	----

▶ 2.2 SÉANCES DE TRAVAIL CONJOINTES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Droit Administratif / Droit de la Concurrence	18
Droit de l'Art / Informatique et Télécommunications / Propriété Intellectuelle	20, 24
Droit des Assurances / Droit Médical	24
Droit Bancaire / Droit Fiscal / Fusions et Acquisitions / Investissements Étrangers	26, 28
Droit Bancaire / Droit Fiscal / Services Financiers	24
Droit de l'Environnement et Développement Durable / Monde des Affaires et Droits de l'Homme	22
Droit de la Faillite / Médiation et Prévention des Conflits	28
Fusions et Acquisitions / Droit des Sociétés	20
Droits de l'Homme / Droit du Travail	26
Droit International Privé / Droit de l'Union Européenne	18

▶ 2.3 SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Droit Administratif	18
Arbitrage International	18
Droit de l'Art	20, 24
Droit des Assurances	24
Avenir de l'Avocat	20
Droit Bancaire	24, 26, 28
Droit des Biotechnologies	22
Droit de la Concurrence	18
Droit et Pratique du Contentieux	20, 24
Droit des Contrats	18
Défense de la Défense	26
Défense Pénale Internationale	24
Droit de l'Environnement et Développement Durable	22
Droit de la Faillite	28
Droit de la Famille	26, 28
Droit Fiscal	24, 26, 28
Fusions et Acquisitions	20, 26, 28

Droits de l'Homme	26
Droits de l'Homme Numérique	24
Droit de l'Immigration et Nationalité	28
Droit de l'Immobilier	18
Informatique et Télécommunications	20, 24
Droit International Privé	18
Investissements Étrangers	22, 26, 28
Médiation et Prévention des Conflits	28
Droit Médical	24
Monde des Affaires et Droits de l'Homme	22
Négociation Internationale dans la Pratique des Avocats	18
Organisation des Cabinets d'Avocats	24
Organisation Internationale du Patrimoine	22
Droit Pénal	28
Propriété Intellectuelle	20, 24
Droit de la Responsabilité	26
Retraite et Prévoyance	26
Services Financiers	24
Droit des Sociétés	20
Droit des Sports	18
Droit des Transports	28
Droit du Travail	26, 28
Droit de l'Union Européenne	18
Vente Internationale de Marchandises	20

▶ 2.4 AUTRES RÉUNIONS

Forum État de Droit	26
Forum des Firmes	28
Projection du film « Impunité »	
Réunion des Présidents de Commissions	13
Réunion des Secrétaires Régionaux, Présidents de Comités Nationaux et des Représentants de l'UIA	13
Sénat International des Barreaux	17
Session spéciale Jeunes Avocats	24

[3] PROGRAMME SOCIAL ET TOURISTIQUE

▶ 3.1 ACTIVITÉS SOCIALES DU CONGRÈS

Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue	30
Soirée informelle	30
Cérémonie de clôture	31
Soirée de gala	31
Excursion générale	31

▶ 3.2 HÉBERGEMENT

	32, 33
--	--------

▶ 3.3 ACTIVITÉS POUR LES ACCOMPAGNANTS

	34, 35
--	--------

▶ 3.4 PROGRAMMES PRÉ ET POST-CONGRÈS

	36, 37, 38, 39
--	----------------

▶ 3.5 PLAN DE MACAO

	42
--	----

[4] PAIEMENT, ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

▶ 4.1 MODES DE PAIEMENT	40
▶ 4.2 CONDITIONS D'ANNULATION (INSCRIPTION, HÉBERGEMENT, ACTIVITÉS)	41
▶ 4.3 CONDITIONS GÉNÉRALES	42





Chers confrères, chers amis,

Pour la première fois de son histoire, l'UIA organise son congrès annuel en Chine. Il s'agit non seulement d'un changement de latitude mais aussi de la reconnaissance de la place de l'Orient et de l'Extrême Orient dans le monde actuel.

Depuis le 20 décembre 1999, Macao est une Région administrative spéciale de la République populaire de Chine possédant un haut degré d'autonomie qui se traduit par l'existence de pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires propres, de services de douanes, de services publics dépendants de son Exécutif et de sa propre monnaie – le Pataca (MOP), la Défense et les Affaires Étrangères étant affectée à l'Administration Centrale.

Macao se situe dans le delta de la Rivière des Perles à 60 km de Hong Kong et 110 km de Canton. L'importance industrielle de Canton et le trafic maritime intense dans les ports de Macao et Hong Kong, font de cette région l'une des zones commerciales les plus effervescentes au monde.

Depuis 2002, avec la libéralisation du jeu, Macao connaît un développement économique sans précédent. Le jeu comme le tourisme, les loisirs, et les services donnent la plus importante contribution à l'économie. Grâce à cette dynamique, il n'y a presque pas de chômage à Macao (2 % en septembre 2012) ni d'écart social entre les riches et les pauvres. Le PIB par habitant est d'environ 66 000 USD.

Membre de l'UIA depuis 1996, l'Association des Avocats de Macao (AAM) Association publique professionnelle régie par la loi de 1991, règlemente la discipline et la profession. Même si Macao est une Région administrative spéciale de Chine, ses organisations d'avocats sont totalement indépendantes.

Ce congrès est une occasion unique de rencontrer des avocats venus de tout l'Extrême-Orient.

Soyez les bienvenus à Macao!

Jorge NETO VALENTE
Président du congrès 2013



Chers confrères, chers amis,

C'est à un merveilleux voyage que vous convie l'UIA cette année : nous irons à Macao et vous ne pouvez pas manquer ce congrès qui s'annonce exceptionnel à bien des égards.

Pour la première fois, notre congrès se déroule en Chine ! Cela n'a rien d'étonnant, nous le savons tous, le centre de gravité de notre monde du XXI^e siècle se déplace vers l'Asie.

Macao, administré par le Portugal pendant plus de 400 ans est redevenu complètement chinois le 20 décembre 1999 mais l'empreinte portugaise demeure. C'est ainsi qu'on y parle le cantonais et le portugais, et que le système juridique et judiciaire reprenant le modèle portugais s'inscrit dans le système du droit civil ou droit continental.

Sur la péninsule de Macao, les deux îles qui composent le territoire, se presse une population de plus d'un demi-million d'habitants, avec une densité supérieure à celles de Monaco et Singapour.

L'économie repose sur le tourisme, les loisirs, l'hôtellerie et les services; cependant, Macao est devenu le premier centre mondial de l'industrie internationale du jeu, avec un secteur des jeux représentant aujourd'hui plus de cinq fois l'activité et le chiffre d'affaires de Las Vegas. Près de 30 millions de touristes choisissent Macao comme destination de voyage. Vous ferez partie de ceux venus pour découvrir le caractère unique de Macao mêlant les cultures chinoise et portugaise comme le temple d'A-Ma, la tour de Macao, le pont Nobre de Carvalho et de nombreux lieux historiques inscrits en 2005 au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Vous découvrirez aussi une population accueillante de Chinois, de Portugais et de ceux qui mêlent les deux ascendances et qu'on appelle les Macanais.

Mais vous viendrez surtout pour rencontrer des confrères de l'UIA, habitués des congrès ou nouveaux congressistes, et pour travailler entre autres sur le thème principal de « L'avocat face à la corruption ».

Chaque congrès de l'UIA est un événement, celui de Macao promet d'être, dans un monde en forte mutation, une rencontre majeure pour confronter les idées et les réflexions sur l'état du monde et de notre profession et pour retrouver des amis, s'en faire de nouveaux et revenir avec des souvenirs extraordinaires.

En outre, fin octobre est la meilleure saison de l'année et vous pourrez anticiper ou prolonger le congrès par un voyage à Hong Kong ou en Chine continentale.

Avec toute l'équipe de l'UIA, je vous attends nombreux et enthousiastes à Macao fin octobre.

Jean-Marie BURGUBURU
Président de l'Union Internationale des Avocats



RÉUNIR LES AVOCATS DU MONDE

Depuis plus de 85 ans, l'Union Internationale des Avocats (UIA) défend la profession d'avocat et stimule les contacts internationaux, la coopération et l'échange de connaissances entre avocats, dans le respect de leur diversité culturelle et professionnelle.

Association ouverte à tous les professionnels du droit, l'UIA est la seule grande organisation internationale d'avocats à :

- ▶ Promouvoir les principes essentiels de la profession d'avocat et du développement de la science juridique dans tous les domaines du droit à l'échelle internationale ;
- ▶ Contribuer à l'enrichissement professionnel de ses membres grâce aux échanges d'information établis par ses commissions et groupes de travail ;
- ▶ Intervenir fréquemment dans le monde entier en faveur des avocats emprisonnés ou persécutés du fait de l'exercice de leur profession.

Aujourd'hui, l'UIA regroupe plusieurs milliers de membres et des centaines de barreaux, fédérations et associations répartis dans plus de 110 pays.

Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Les commissions et groupes de travail de l'UIA s'intéressent à divers domaines du droit : Droit des Affaires, Pratique Générale et Droits de l'Homme.

Chaque commission examine les évolutions de sa discipline et détermine dans quelles mesures ces évolutions affectent ou sont affectées par les autres domaines du droit. Toutes les commissions de l'UIA proposent par conséquent chaque année de nombreux séminaires de formation internationaux.

À l'occasion du congrès annuel, les commissions produisent des rapports de haute qualité mis à disposition de l'ensemble des participants.

Depuis 2011, l'UIA propose des sessions de formation avancée dispensées par des experts de haut niveau. Elles permettent d'acquérir des outils indispensables pour les avocats désirant se perfectionner. Au programme de l'année 2013 : Arbitrage international, médiation, management des cabinets d'avocats, droits de l'homme, etc.

DÉFENSE DE LA DÉFENSE ET DES DROITS DE L'HOMME

Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés, l'UIA se mobilise pour venir en aide aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession.

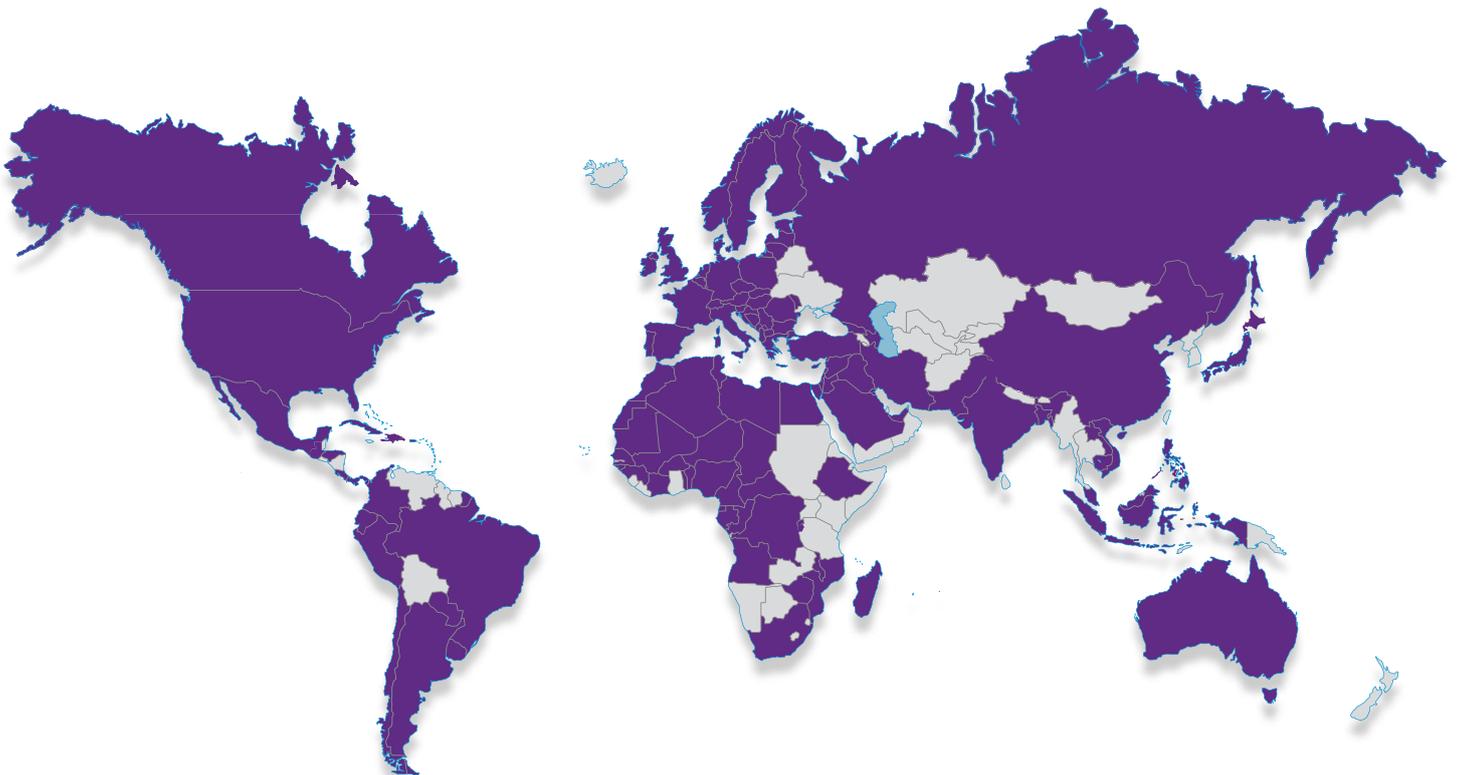
En 2012, elle a particulièrement suivi des dossiers en Arabie Saoudite, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Iran, en Turquie, etc.

Elle bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil de l'Europe et, depuis 1971, auprès des Nations Unies.

Enfin, l'UIA assiste aux sessions de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et est membre du Conseil exécutif du Barreau pénal international.

Pour en savoir plus connectez-vous à : www.uianet.org

Présence de l'UIA dans le monde (en violet)



Comité d'Organisation du 57^e Congrès

Jean-Marie BURGUBURU	Président de l'UIA
Jorge NETO VALENTE	Président du Congrès
Mary-Daphné FISHELSON	Secrétaire Général
Hervé CHEMOULI	Directeur Financier
Bernard GRELON	Directeur des Thèmes Principaux Congrès
Pedro PAIS DE ALMEIDA	Directeur des Commissions
Jean-Jacques UETTWILLER	Directeur des Congrès

Centre UIA

Marie-Pierre RICHARD	Directeur Administratif
Anne-Marie VILLAIN	Assistante de Direction
Sabine DAVID	Coordinateur Événements - Congrès
Colette SURIN	Coordinateur Événements - Séminaires
Daniela PERTIERRA ALFANO	Secrétaire Événements
Felix MARQUES	Responsable Comptabilité
Marie-Pierre LIENARD	Chargée de Communication et Site Web
Noelia ALONSO MORÁN	Coordinateur Développement et Partenariat
Romina BOSSA ABIVEN	Assistante Projets Droits de l'Homme et Profession d'Avocat



Comité de Direction de l'UIA

Jean-Marie BURGUBURU (France)	Président de l'UIA
Driss CHATER (Maroc)	Président Sortant
Stephen L. DREYFUSS (États-Unis)	Président Désigné
Miguel LOINAZ (Uruguay)	Premier Vice-Président
Mary-Daphné FISHELSON (France)	Secrétaire Général
Hervé CHEMOULI (France)	Directeur Financier
Stéphane BONIFASSI (France)	Co-Directeurs
Román ORIA FDEZ DE MUNIÁIN (Espagne)	des Droits de l'Homme et de la Défense
Jacqueline R. SCOTT (États-Unis)	Président du Congrès 2013
Jorge NETO VALENTE (Chine)	Directeur des Commissions
Pedro PAIS DE ALMEIDA (Portugal)	Directeur des Congrès
Jean-Jacques UETTWILLER (France)	Directeur des Thèmes Principaux Congrès
Bernard GRELON (France)	Directeur des Séminaires
Matthias W. STECHER (Allemagne)	Directeur de la Formation
Carlo MASTELLONE (Italie)	Directeur - Membres Collectifs
Antonio PRIDA PEÓN DEL VALLE (Mexique)	
Issouf BAADHIO (Burkina Faso)	Co-Directeurs des Activités Nationales et Régionales
Stefano DINDO (Italie)	
A.K. GANGULI (Inde)	
Majed M. GAROUB (Arabie Saoudite)	
Ridha SAÏM (Algérie)	
Marcus SCHRIEFERS (Allemagne)	Directeur - Indépendance de la Profession
W. Carter YOUNGER (États-Unis)	
Guy ARENDT (Luxembourg)	
Gianluca POJAGHI (Italie)	Co-Directeurs Site Web
Pierre VIVIANI (France)	
Jorge MARTI MORENO (Espagne)	Directeur des Relations Internationales
Laurence KIFFER (France)	Co-Directeurs de la Communication
Stephen SIDKIN (Royaume-Uni)	Directeur Partenariat et Sponsoring
Sylvestre TANDEAU DE MARSAC (France)	Directeur - Suivi des Accords avec les Organisations Internationales
Mario NAPOLI (Italie)	
Marie-Christine CIMADEVILLA (France)	Directeur du Projet État de Droit
Jutta BERTRAM-NOTHNAGEL (États-Unis)	Directeur des Relations avec les Organisations Intergouvernementales
Huguette ANDRE-CORET (France)	Vice-Président du Sénat International des Barreaux
Bénédicte QUERENET-HAHN (France)	Rédacteur en Chef Juriste International

Adjoints au Comité de Direction

Xavier NORMAND-BODARD (France)	Secrétaire Général Adjoint
Omar ABOUZZOHOOR (Maroc)	
Carlos FATAS MOSQUERA (Espagne)	Directeurs Adjoints des Droits de l'Homme et de la Défense
Bruno MICOLANO (Italie)	
Martin PRADEL (France)	
Richard SEDILLOT (France)	Directeurs Adjoints - Commissions
Eduardo Lorenzetti MARQUES (Brésil)	
Sebastiaan MOOLENAAR (Pays-Bas)	Directeur Adjoint - Congrès
Jerome ROTH (États-Unis)	
Judit BUDAI (Hongrie)	Directeurs Adjoints - Séminaires
Beat MUMENTHALER (Suisse)	
Michael MEYENBURG (Autriche)	Directeurs Adjoints - Formation
Inmaculada UMBERT MILLET (Espagne)	
Louis F. BURKE (États-Unis)	Directeurs Adjoints - Membres Collectifs
Mohammed IMZIL (Maroc)	
Alain LE FORT (Suisse)	Directeur Adjoint - Indépendance de la Profession
Michel HUET (France)	
Maxime DELHOMME (France)	Directeurs Adjoints - Projet État de Droit
Patricia LOPEZ-AUFRANC (Argentine)	Rédacteur en Chef Adjoint Juriste International
Nicole VAN CROMBRUGGHE (Belgique)	



► FORMALITÉS D'ENTRÉE

Tous les visiteurs de Macao doivent être titulaires d'un passeport valide pour une durée de 6 mois au moins à partir de la date d'arrivée et d'un titre de voyage en cours de validité.

D'une façon générale, les détenteurs de passeport des pays listés ci-après sont exemptés de l'obligation de visa pour Macao avec une certaine durée de séjour.

AFRIQUE DU SUD	CAP-VERT	FRANCE	LIBAN	MONTÉNÉGRE	SAMOA
ALBANIE	CHILI	GRÈCE	LIECHTENSTEIN	NAMIBIE	SAN MARIN
ALLEMAGNE	CHYPRE	HONGRIE	LITUANIE	NORVÈGE	SEYCHELLES
ANDORRE	CORÉE DU SUD	INDE	LUXEMBOURG	NOUVELLE-ZÉLANDE	SINGAPOUR
AUSTRALIE	CROATIE	INDONÉSIE	MACÉDOINE	PAYS-BAS	SLOVAQUIE
AUTRICHE	DANEMARK	IRLANDE	MALAISIE	PHILIPPINES	SLOVÉNIE
BELGIQUE	DOMINIQUE	ISLANDE	MALI	POLOGNE	SUÈDE
BOSNIE-HERZÉGOVINE	EGYPTE	ISRAËL	MALTE	PORTUGAL	SUISSE
BRÉSIL	ESPAGNE	ITALIE	MAURICE	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	TANZANIE
BRUNEI	ESTONIE	JAPON	MEXIQUE	ROUMANIE	THAÏLANDE
BULGARIE	ÉTATS-UNIS	KIRIBATI	MONACO	ROYAUME-UNI	TURQUIE
CANADA	FINLANDE	LETTONIE	MONGOLIE	RUSSIE	URUGUAY

Les titulaires de passeport d'autres pays sont autorisés à obtenir un visa à leur arrivée au comptoir d'immigration. Seuls les ressortissants du Bangladesh, Népal, Nigéria, Pakistan, Sri Lanka et Vietnam sont tenus d'obtenir un visa avant leur arrivée sur le territoire de Macao.

Il est suggéré aux voyageurs de prendre contact et de vérifier directement, auprès de l'ambassade ou des consulats de la République Populaire de Chine du pays concerné, ou auprès des services de l'immigration du bureau de sécurité publique de Macao (<http://www.fsm.gov.mo/psp/eng>), les informations les plus récentes sur les formalités d'entrée.

Note importante pour les participants des pays exemptés de l'obligation de visa pour Macao souhaitant réserver un séjour pré ou post-congrès en Chine : Il est vivement recommandé aux voyageurs se rendant à Hong Kong ou Macao pour voyager ensuite en Chine continentale de demander un visa d'entrée en Chine avant leur départ, auprès de l'ambassade ou des consulats de Chine de leur pays de résidence.

Les participants ayant besoin d'un visa souhaitant s'inscrire à l'excursion générale du congrès qui se tiendra à Hong Kong doivent donc demander un visa à entrées multiples.

► SANTÉ

Aucun vaccin n'est obligatoire pour se rendre à Macao.

Il est cependant conseillé de mettre à jour le DT Polio et de faire les vaccins contre les hépatites A et B et la fièvre typhoïde.

► TRANSPORT AÉRIEN

Plusieurs compagnies aériennes desservent la destination par des vols avec escale. Vous pourrez bénéficier de tarifs attractifs en réservant votre vol pour Macao directement sur Internet le plus tôt possible.

Pour les vols internationaux en provenance et à destination de l'Amérique et de l'Europe, l'aéroport international de Hong Kong est à seulement 50 minutes de Macao en ferry.

CATHAY PACIFIC EST LE TRANSPORTEUR OFFICIEL DU CONGRÈS DE MACAO

Cathay Pacific fait partie des rares compagnies 5 étoiles et est régulièrement reconnue pour sa qualité de services et de produits, placée au cœur de ses priorités. Cathay Pacific, la compagnie de Hong Kong dessert 174 destinations dans le monde dans 41 pays dont plus de 20 villes en Chine et toutes les principales villes d'Asie-Pacifique. Cathay Pacific propose des vols directs vers Hong Kong depuis les 5 continents.

Vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels en réservant directement sur le site Internet de la compagnie www.cathaypacific.com dédié au congrès avec le code : MICE595.

IMPORTANT :

- Cathay Pacific offre aux congressistes la possibilité de modifier leurs réservations avec 25 Euros de frais par transaction.
- En cas d'annulation avant le départ, les frais retenus seront de 20 % du tarif hors taxes.
- En cas de non présentation le jour du départ les frais seront de 70 Euros. Les frais de 20 % du tarif hors taxes seront également à ajouter si le voyage est finalement annulé avant le départ (billet totalement non utilisé).
- En cas d'annulation après le départ, aucun remboursement.
- Pour toute réservation et émission de billets effectuées auprès de Cathay Pacific, des frais d'émission supplémentaires pourraient être appliqués.

Vous pouvez contacter notre agence partenaire **DESTINATION PLUS**, pour plus d'informations concernant le transport aérien et pour organiser votre transport pour les groupes de plus de 10 personnes.



► DÉCALAGE HORAIRE

GMT + 8 heures.

► ARRIVÉE

L'aéroport international de Macao (MFM) est situé sur la pointe orientale de l'île de Taipa à 6 km du centre ville.

Les passagers en provenance et à destination de Macao via l'aéroport international de Hong Kong (HKIA) peuvent voyager sans passer par les formalités de douanes à Hong Kong, et sans avoir à transporter leurs bagages au terminal de ferry.

Il existe deux compagnies de ferry à Macao : Turbojet (Terminal de Macao) et Cotaijet (Terminal de Taipa). Le voyage de l'aéroport international de Hong Kong à Macao dure approximativement 45 minutes.

L'hélicoptère est le moyen de transport le plus rapide pour rejoindre Macao depuis Hong Kong.

► TRANSFERT AU DÉPART DE L'AÉROPORT

L'UIA ne prévoit pas de service de transfert depuis l'aéroport.

Plusieurs navettes font l'aller-retour de façon fréquente entre les hôtels situés à Cotai, Taipa et l'ancienne Péninsule de Macao, et l'aéroport et les terminaux de ferry de Macao.

Les tarifs des taxis sont fixes et dépendent de la destination. Le montant de la course depuis l'aéroport international de Macao jusqu'à l'hôtel du congrès (environ 5 minutes) est d'environ 30 MOP, et d'environ 30 à 60 MOP depuis le terminal des Ferrys à l'hôtel du congrès (environ 10-15 minutes).

► MONNAIE

Le Pataca (MOP) est la monnaie officielle. Le Hong Kong Dollar (HKD) y circule également.

Au 02/04/13 : 10 MOP = 0.975345 EUR et 10 MOP = 9.70874 HKD

► BANQUES / CHANGE

Les distributeurs automatiques de billets (ATM) sont en service dans toute la ville. Ils acceptent presque toutes les cartes bancaires. Les chèques de voyages sont acceptés dans la plupart des établissements (boutiques, hôtels, restaurants...).

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

► LANGUE

Le chinois (mandarin) et le portugais sont les deux langues officielles. Toutefois, le cantonais est le plus largement parlé. L'anglais est généralement utilisé dans le commerce et le tourisme.

► ÉLECTRICITÉ

Le courant électrique fonctionne sur 220V/50Hz. Il convient de prévoir un adaptateur international à trois fiches, modèle anglais.

► OUVERTURE DES MAGASINS

Les magasins sont généralement ouverts de 10 à 19 heures. Le week-end, les magasins ouvrent légèrement plus tôt. Macao est une ville qui ne dort jamais, avec de nombreux bars, restaurants ainsi que des casinos, ouverts toute la nuit.

► NUMÉRO UNIQUE POUR LES APPELS D'URGENCE : 999 / POLICE TOURISTIQUE : 112

► TENUE VESTIMENTAIRE

L'automne court de septembre à novembre, et avec une moyenne de 23°C, les températures deviennent plus fraîches que pendant la saison estivale.

Tenue pour les différentes activités sociales : Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue : tenue de ville; soirée informelle : tenue décontractée élégante; soirée de gala : tenue de soirée; excursion générale : tenue décontractée.

► TOURISME À MACAO

« Las Vegas de l'Orient », Macao connaît depuis plusieurs années une croissance sans précédent, avec des revenus issus du secteur du jeu bien supérieurs à ceux de sa concurrente américaine.

Mais il n'y a pas seulement des casinos à Macao, vous y découvrirez avant tout un héritage culturel unique, notamment marqué par l'influence de l'ancienne présence portugaise : ruelles pavées, temples chinois et églises baroques, ou encore son centre historique inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Des espaces de verdure et d'agréables plages, ainsi qu'une cuisine atypique, délicieux mélange de saveurs sont autant de facettes reflétant les origines européennes, latino-américaines, africaines et asiatiques de Macao.

► PROGRAMMES PRÉ ET POST-CONGRÈS / ACTIVITÉS ACCOMPAGNANTS

L'agence DESTINATION PLUS vous propose des programmes pré et post-congrès qui vous permettront de partir à la découverte de Pékin et Xian ou encore Guilin, Yangshuo et Shanghai et de visiter des lieux incontournables en Chine.

Vous aurez également l'occasion de découvrir Macao et ses alentours pendant le congrès.

Vous trouverez le détail des programmes pré et post-congrès et des activités pour les accompagnants aux pages 34 à 39 du programme. Pour effectuer votre réservation, veuillez remplir le formulaire de réservation DESTINATION PLUS ci-joint ou inscrivez-vous en ligne.



► LIEU DU CONGRÈS

Conrad Macao, Cotai Central
Sands Cotai Central
Estrada da Baía de N. Senhora da Esperança, s/n,
Taipa, Macao SAR - Chine
Tél.: + 853 2882 9000 - Fax: + 853 2882 9001 - Email: conrad_Macao@conradhotels.com

► ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Certains lieux peuvent présenter un accès peu facile pour les personnes à mobilité réduite. Nous remercions les participants ayant besoin d'une attention particulière de bien vouloir le signaler dans le formulaire d'inscription dans la section prévue à cet effet.

► NAVETTES / ACCÈS

L'UIA ne prévoit pas de service de navettes durant la journée, entre les hôtels et l'hôtel du congrès qui sont situés à Cotai Strip, à seulement quelques minutes de marche ; à l'exception de l'hôtel Grandview, situé à Taipa et pour certaines soirées.

Pour la soirée informelle et le dîner de gala, le transport aller - retour vers tous les hôtels du congrès sera assuré. Les horaires figureront dans le programme final du congrès remis sur place et seront affichés dans les hôtels du congrès.

► ADRESSE DES ORGANISATEURS

Pour vous inscrire au congrès et pour tout renseignement sur l'UIA et / ou le congrès, merci de contacter :

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS
25 rue du Jour - 75001 Paris - France
Tél. : +33 1 44 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77
Email : uiacentre@uianet.org - Site Web : www.uianet.org

Pour réserver votre hôtel ainsi que les activités pour les accompagnants et les programmes pré et post-congrès, merci de contacter :

DESTINATION PLUS
58 rue Saint Lambert
75015 Paris - France
Tél. : +33 (1) 56 08 37 37 - Fax : +33 (1) 56 08 37 38
Email : congres-uia@destinationplus.fr - Site Web : www.destinationplus-uia.com

► ASSISTANCE PENDANT LE CONGRÈS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, des représentants de l'UIA et de l'agence DESTINATION PLUS seront à votre disposition à l'hôtel du congrès pour répondre à vos questions.

► ACCOMPAGNANTS

Aucune personne exerçant la profession d'avocat ne peut être inscrite au congrès comme accompagnant. Les accompagnants ne peuvent pas assister aux sessions scientifiques.

Pour pouvoir participer aux activités sociales, les accompagnants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription correspondants. Ils reçoivent un badge spécial.

► BADGE

Le badge (congrésiste ou accompagnant) est muni d'un code-barres recensant vos activités et sert de laissez-passer ; veillez à l'avoir toujours sur vous pour pouvoir accéder aux sessions ainsi qu'aux déjeuners et aux activités sociales.

Afin de vous identifier, le code-barres de votre badge sera scanné à l'entrée des salles et pour chaque activité sociale.

Tout badge perdu qui devra être réédité par l'UIA entraînera des frais de 10 Euros à la charge du participant.

► PREMIÈRE PARTICIPATION À UN CONGRÈS UIA

Pour permettre aux fidèles participants des congrès annuels ainsi qu'aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA, la mention de leur première participation figurera sur leur badge.

► DÉJEUNERS

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis sur place, à l'hôtel du congrès.

Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

Les déjeuners sont servis sans alcool. Des boissons alcoolisées vous seront toutefois proposées en supplément.

► ZONE D'EXPOSITION

Une zone d'exposition située à proximité des salles des sessions vous présentera les partenaires professionnels du congrès.

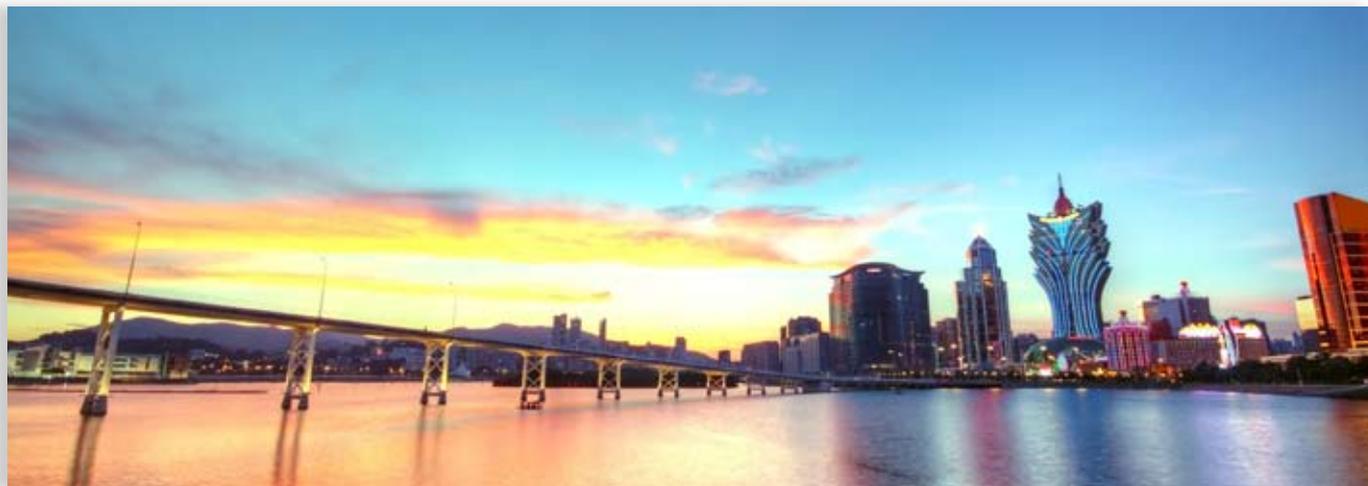
► LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

Une fois inscrit au congrès, vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur le site Internet de l'UIA www.uianet.org, dans la rubrique réservée au congrès de Macao, une fois connecté à votre espace personnel.

► RAPPORTS DU CONGRÈS

Les rapports reçus sous forme électronique à l'UIA avant le **31 août 2013** seront accessibles sur le site Internet de l'UIA www.uianet.org, dans la section du congrès de Macao, pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription, une fois connecté à votre espace personnel.





► PRIX INTERNATIONAL JACQUES LEROY

Parce qu'elle considère que les étudiants en droit peuvent également contribuer à une amélioration de la prise en compte des droits humains dans le monde des affaires, l'UIA organise le Prix international Jacques Leroy, qui récompense un étudiant en droit de moins de 30 ans pour son travail scientifique.

Il récompense la meilleure dissertation (plaidoirie, étude, commentaire de cas pratique) qui traite de la thématique suivante : « Le commerce équitable : comment arriver à des règles spécifiques et réalistes » remise à l'UIA au plus tard le **30 juin 2013**.

Le prix sera décerné pour la quatrième fois lors de la cérémonie d'ouverture. Le lauréat se verra récompenser de la participation gratuite au congrès.

► PRIX MONIQUE RAYNAUD-CONTAMINE

En 1999, l'Union Internationale des Avocats a créé le Prix Monique Raynaud-Contamine en souvenir et en hommage à Me Monique Raynaud-Contamine, ancienne Directrice des publications scientifiques de l'UIA et ancienne Présidente de la commission Droit Bancaire, qui fut une figure importante de l'UIA pendant de nombreuses années.

En hommage à son action et à sa personnalité, le Prix Monique Raynaud-Contamine est remis aux auteurs des deux meilleurs rapports présentés à l'occasion de chaque congrès annuel de l'UIA ; l'un des deux prix est attribué à un jeune avocat.

Le Prix Monique Raynaud-Contamine sera décerné lors de la cérémonie de clôture. Ce prix récompense le meilleur rapport scientifique remis sous forme électronique à l'UIA au plus tard le **15 septembre 2013**.

► MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'UIA, rubrique congrès de Macao, pour prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées au programme. Le programme final, incluant toutes les mises à jour et informations pratiques, sera remis aux participants sur place.

► ACCRÉDITATION

Chaque participant pourra, en se connectant sur le site Internet de l'UIA www.uianet.org, dans la section « Mon espace UIA », télécharger à la fin du congrès un certificat de participation, qui pourra être utilisé pour obtenir des points dans le cadre de la formation continue.

À cette fin, l'UIA a entrepris des démarches auprès des différents centres d'homologation et/ou d'accréditation dans plusieurs pays. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.

► INTERPRÉTATION

Le tableau ci-dessous résume les réunions pour lesquelles une traduction simultanée est organisée à ce jour.

À votre arrivée au congrès, veuillez consulter le programme final pour vérifier si la traduction simultanée est proposée dans d'autres langues ou pour d'autres réunions.

SESSION	DATE	ANGLAIS	ESPAGNOL	FRANCAIS	MANDARIN
Conseil de Présidence	31 octobre	■	■	■	
Assemblée générale	31 octobre	■	■	■	
Cérémonie d'ouverture	31 octobre	■	■	■	
Thème principal : L'avocat face à la corruption	1 ^{er} novembre	■	■	■	
Sénat International des Barreaux	1 ^{er} novembre	■	■	■	
Cérémonie de clôture	3 novembre	■	■	■	



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE OU VEUILLEZ COMPLÉTER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR CONGRESSISTE

Votre inscription ne pourra être confirmée qu'après réception du paiement intégral des frais d'inscription.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE CONGRESSISTE	TARIFS INSCRIPTION		
	Jusqu'au 31 juillet 2013	Du 1 ^{er} août au 30 septembre 2013	À partir du 1 ^{er} octobre 2013
MEMBRE UIA			
Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 350 €	1 600 €	1 800 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	850 €	1 000 €	1 200 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	650 €	800 €	1 000 €
Jeune avocat (< 35 ans)** Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	500 €	600 €	800 €
Inscription journalière		500 €	
NON MEMBRE			
Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 700 €	2 000 €	2 200 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 100 €	1 300 €	1 500 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	850 €	1 050 €	1 200 €
Jeune avocat (< 35 ans)** Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	650 €	800 €	1 000 €
Inscription journalière		600 €	
TARIFS SPÉCIAUX (sur justificatif)			
Professeur de droit à temps plein, juge et avocat d'État***		850 €	
Étudiant en droit**** (accès aux sessions de travail uniquement)		225 €	
INSCRIPTION ACCOMPAGNANT*****			
Accompagnant adulte		450 €	
Jeune accompagnant (de 8 à 18 ans)		225 €	

(*) La liste est disponible sur le site Web de l'UIA : www.uianet.org, section devenir membre.

(**) Cette inscription est pour les avocats de moins de 35 ans seulement.

(***) Cette inscription est réservée uniquement aux juges, aux avocats d'État et aux professeurs de droit n'exerçant pas la profession d'avocat.

(****) Cette inscription ne donne pas accès aux activités sociales (déjeuners et activités prévues en soirée).

(*****) Cette inscription ne donne pas accès aux sessions de travail.

► COMMENT S'INSCRIRE ?

► Inscriptions en ligne dans la section congrès du site de l'UIA : www.uianet.org

► Inscriptions papier : merci de compléter le formulaire d'inscription ci-joint en écrivant vos nom et prénom en majuscules. Merci de renvoyer ce formulaire dûment complété et signé, par courrier, fax ou email à :

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS - 25 rue du Jour - 75001 Paris - France - Tél. : +33 1 44 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77 - Email : uiacentre@uianet.org

► FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque demande d'inscription reçue avec paiement intégral des frais d'inscription fera l'objet d'une confirmation par email de l'UIA.

Si vous ne recevez pas notre email, veuillez nous contacter pour le suivi de votre inscription.

Les frais d'inscription pour les membres ou non membres de l'UIA incluent* :

- La cérémonie d'ouverture et le cocktail de bienvenue à l'hôtel Venetian, le 31 octobre 2013,
- La soirée informelle à la tour de Macao, le 1^{er} novembre 2013,
- La cérémonie de clôture à l'hôtel Conrad Macao, le 3 novembre 2013,
- Les réunions de travail (thème principal, commissions et groupes de travail), sauf pour l'inscription accompagnant,
- Les déjeuners et pauses-café, les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2013, sauf pour l'inscription étudiant en droit,
- Les transferts aller-retour pour les activités sociales,
- La mallette du congrès, sauf pour l'inscription accompagnant,
- L'accès à la zone d'exposition.

Tous les participants sont priés de mentionner dans le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès.

Pour les activités qui ne sont pas incluses dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral de l'activité concernée n'aura pas été reçu.

* Prestations différentes dans le cas d'une inscription journalière, étudiant en droit ou accompagnant.



JEUDI 31 OCTOBRE 2013

9h00 - 17h00	ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
14h00 - 16h00	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
18h00 - 19h30	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CONGRÈS ▶ HÔTEL VENETIAN
19h30 - 21h30	COCKTAIL DE BIENVENUE ▶ HÔTEL VENETIAN

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2013

8h30 - 17h30	ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
9h00 - 12h30	THÈME PRINCIPAL : L'AVOCAT FACE À LA CORRUPTION ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
14h00 - 17h30	SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
20h00 - 23h00	SOIRÉE INFORMELLE ▶ TOUR DE MACAO

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013

8h30 - 17h30	ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
9h00 - 12h30 14h00 - 17h30	SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
20h30 - 23h30	SOIRÉE DE GALA ▶ HÔTEL GRAND LISBOA

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2013

8h30 - 16h00	ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
9h00 - 12h30 14h00 - 17h30	SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
17h45 - 19h15	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
19h30 - 20h30	COCKTAIL DE CLÔTURE ▶ HÔTEL CONRAD MACAO
	SOIRÉE LIBRE

LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

7h30 - 18h30	EXCURSION GÉNÉRALE ▶ HONG KONG
--------------	--------------------------------

▶ RÉUNIONS ANNEXES :

La plupart des commissions et comités nationaux réuniront leurs membres lors du congrès (les dates et horaires seront indiqués dans le programme final).



Partenaires du 57^e congrès

SPONSORS GOLD



**CIMA - Court d'Arbitrage
Civile et Commerciale**
C/ Hermosilla, 8 - 2^o dcha.
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



LexisNexis
Nigel Roberts - Directeur des
Associations Internationales
125 Park Ave
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com

SPONSOR SESSION ORGANISATION DES CABINETS D'AVOCATS, INSERTION MALLETES CONGRÈS ET LANNIÈRES CONGRÈS



LexisNexis
Nigel Roberts - Directeur des Associations Internationales
125 Park Ave
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com

SPONSOR DÎNER DE GALA CONGRÈS



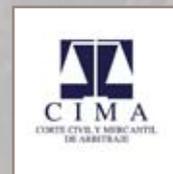
UGGC & Associés
47 rue de Monceau
75008 Paris - France
T. +33 1 56 69 70 00
E. paris@uggc.com
W. www.uggc.com

SPONSOR STYLOS CONGRÈS



FTM - ADVOGADOS ASSOCIADOS & CONSULTORES, LDA
Rua da Imprensa 256 33 andares - 3^o Porta 303
Maputo - Mozambique
T. +258 82 06 38 389
E. ftonim@tonimassociados.com
W. www.tonimassociados.com

EXPOSANTS



**CIMA - Court d'Arbitrage
Civile et Commerciale**
C/ Hermosilla, 8 - 2^o dcha.
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



LexisNexis
Nigel Roberts - Directeur des
Associations Internationales
125 Park Ave
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com



IE Law School
C/ María de Molina, 13-15
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 568 96 00
E. andrea.longaretti@ie.edu
W. www.execed.ie.edu/law



Thomson Reuters
610 Opperman Drive
Eagan, MN 55123 - États-Unis
T. +1 (651) 687 4566
E. deanna.aamodt@thomsonreuters.com
W. www.thomsonreuters.com

Partenaires médias du 57^e congrès



El Mundo del Abogado

Luis Arturo Pelayo Gutierrez - Directeur Éditorial
Santa Catalina 416 - Col. Insurgentes San Borja, Del. Benito Juárez,
Mexico, DF, 03100 - Mexique
T. + 52 5559 2250
E. editor@elmundodelabogado.com
W. www.elmundodelabogado.com



Iberian Lawyer

Mari Cruz Taboada - Responsable Éditorial / Directeur du Développement
C/ Lagasca n° 138
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 563 3691 (Ext.10)
E. maricruz.taboada@iberianlegalgroup.com
W. www.iberianlawyer.com



International Law Office

Darran Clarke - Responsable Abonnements
Globe Business Publishing Ltd - New Hibernia House
Winchester Walk - Londres SE1 9AG - Royaume-Uni
T. +44 20 7234 0606
E. dclarke@gbp.co.uk
W. www.internationallawoffice.com



La Semaine Juridique - Édition Générale

Hélène Béranger - Rédactrice en chef
LexisNexis
141 rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15 - France
T. +33 1 45 58 93 24
E. elise.fils@lexisnexis.fr
W. www.lexisnexis.com



Leaders League

Arnaud Cobo - Responsable Webmarketing & Partenariat
103 rue La Boétie
75008 Paris - France
T. +33 1 43 92 93 94
E. acobo@leadersleague.com
W. www.leadersleague.com



Legal Today

Mercedes Garcia Quintas - Éditeur Actualités
Camino de Galar 15
31190 Cizur Menor - Espagne
T. +34 64 98 90 543
E. mercedes.garciaquintas@legaltoday.com
W. www.legaltoday.com



Le Village de la Justice

Christophe Albert - Animateur de Communauté
17 rue de Seine - 92100 Boulogne-Billancourt - France
T. +33 1 70 71 53 80
F. +33 1 73 72 09 25
E. accueil@village-justice.com
W. www.village-justice.com



The Global Legal Post

Maria Sunderland - Directeur
Futurelex Ltd
23/24 Smithfield Street - Londres EC1A 9LF - Royaume-Uni
T. +44 (0) 20 7332 2576
E. mariasunderland@futurelex.com
W. www.globallegalpost.com

Thème principal

COORDINATEUR :

Stéphane BONIFASSI (*Lebray & Associés*) Paris, France

L'avocat face à la corruption

Comme la lutte contre le blanchiment depuis le début des années 1990, la lutte contre la corruption internationale est devenue à partir de la signature de la convention de l'OCDE en 1997 un thème majeur pour la communauté internationale. Cette mobilisation a abouti à la signature de la convention des Nations Unies contre la corruption en 2004 (convention de Merida). Le G20 a lui aussi, depuis 2010, fait de la lutte contre la corruption une priorité.

Les États-Unis sont à la pointe de ce mouvement et ont développé un arsenal de techniques (de l'auto-dénonciation (self reporting) à la protection voire la rémunération des lanceurs d'alerte (whistleblowers)) conduisant à des sanctions spectaculaires contre les entreprises et leurs dirigeants/salariés.

La nouvelle présidence de la République Populaire de Chine a fait de la lutte contre la corruption un des points majeurs de son programme.

C'est le monde entier qui se met en mouvement sur ce sujet, tout particulièrement en Asie, ce qui conduit les entreprises à mettre en place des programmes de conformité pour lesquels elles consacrent des moyens importants. D'ailleurs, la loi de certains pays le leur impose formellement.

Ce sont aussi les victimes de la corruption qui réclament devant les tribunaux réparation, les États (Taiwan, Nigéria, Tunisie, Trinidad), les concurrents écartés, les associations de victimes («affaires des biens mal acquis»). L'arbitrage est aussi régulièrement confronté à cette question (arbitrabilité des litiges, lois de police, arbitrages de complaisance).

L'avocat est au carrefour de ce mouvement général, comme conseil, mais parfois aussi et malheureusement comme cible des investigations.

La lutte contre la corruption est aujourd'hui pour l'avocat un sujet incontournable.

- 1 - L'environnement international
- 2 - Que se passe-t-il en Asie ? Quelles conséquences pour les acteurs économiques ?
- 3 - Les techniques d'enquête et de poursuite américaines
- 4 - Enquêtes internes, quels garde-fous ?
- 5 - Programmes de conformité des entreprises
- 6 - Programmes de conformité déficients : quelles sanctions ?
- 7 - Qui peut et comment obtenir réparation ?
- 8 - Corruption et arbitrage
- 9 - Les conseils des avocats à leurs clients
- 10 - Les risques pour les avocats
- 11 - Synthèse

ORATEURS :

João Miguel BARROS (*CSA*) Macao, Chine

Nicola BONUCCI (*Organisation de Coopération et de Développement Économiques - OCDE*) Paris, France

Stephen D. BRODIE (*Herrick Feinstein*) New York, NY, États-Unis

Stephen CHAR (*Central Chambers*) Hong Kong, Chine

Edward H. DAVIS (*Astigarraga Davis*) Miami, FL, États-Unis

Maxime DELHOMME (*SCP Delhomme*) Paris, France

Judith C. GIBSON (*District Court of New South Wales*) Sydney, Australie

Sacha GROSJEAN (*Taylor Wessing*) Düsseldorf, Allemagne

Gönenç GÜRKAYNAK (*Elig*) Istanbul, Turquie

Pascal MAURER (*Keppeler & Associés*) Genève, Suisse

Mansur Pour RAFSENDJANI (*Noerr*) Munich, Allemagne

Jerome C. ROTH (*Munger Tolles & Olson*) San Francisco, CA, États-Unis

Juan SERRADA HIERRO (*Court d'Arbitrage Civile et Commerciale - CIMA*) Madrid, Espagne

Elisabeth THOLE (*Van Doorne*) Amsterdam, Pays-Bas

Sénat International des Barreaux

PRÉSIDENT DU SÉNAT :

Jean-Marie BURGUBURU, *Président de l'UIA, Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, Paris, France*

VICE-PRÉSIDENTE DU SÉNAT :

Huguette ANDRE-CORET, *Ancien Président de la Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-mer, Paris, France*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SÉNAT :

Francis GERVAIS (*Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et Ass.*) *Ancien Bâtonnier du Barreau du Québec, Ancien Bâtonnier du Barreau de Laval, Laval, Canada*

Le Sénat International des Barreaux est un lieu d'échanges entre les bâtonniers, les présidents de barreaux et d'organisations nationales et internationales d'avocats, qui se réunissent pour réfléchir à l'évolution du Droit, de la pratique et de l'éthique professionnelle.

Cloud Computing - Avantages et dangers. Les valeurs fondamentales de la profession sont-elles en péril?

La profession d'avocat est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis.

D'une part, la profession, mondialisée, ouverte, moderne, est en concurrence permanente avec d'autres professionnels. Peut-elle éviter d'avoir recours aux nouvelles technologies ?

D'autre part, autoriser ou interdire à la profession d'avocat l'utilisation - entre autres - du *Cloud Computing*, ne peut se faire sans une réflexion approfondie sur les avantages et les dangers.

Peut-on contrôler cette utilisation ? Dans l'affirmative, à quelles conditions et comment ?

Comment les Barreaux - toutes mesures de sécurité technique étant prises - peuvent-ils veiller au respect par les avocats de toutes leurs obligations professionnelles et réglementaires, notamment secret professionnel et protection des données de leurs clients ?

C'est autour de ces questions que se réuniront les Bâtonniers, Présidents de Barreaux et d'organisations professionnelles, pour en débattre lors de la séance du Sénat International des Barreaux à Macao.

ORATEURS :

Laurel G. BELLOWS, *Présidente de l'American Bar Association, Chicago, IL, États-Unis*

Christiane FÉRAL-SCHUHL, *Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris, Paris, France*

Ambrose LAM, *Vice-Président de la Law Society of Hong Kong, Hong Kong, Chine*

Evangelos TSOUROULIS, *Président du Conseil des Barreaux Européens - CCBE, Piraeus, Grèce*

Pedro L. YÚFERA, *Bâtonnier du Colegio de Abogados de Barcelona, Barcelone, Espagne*

Un représentant du Barreau de Macao

Vendredi 1^{er} novembre 2013 ▶ 14:00-17:30

Sessions

Thèmes

Droit International
Privé / Droit
de l'Union Européenne▶ **Le recouvrement transfrontalier de créances : comment sécuriser les décisions judiciaires tendant au gel d'avoirs, les saisies sur comptes bancaires et autres mesures conservatoires**

Le déclin économique a accru l'insolvabilité des entreprises et la nécessité pour les créanciers de poursuivre judiciairement le recouvrement de leurs créances. Lorsque les parties en cause sont situées dans des États différents, il est essentiel d'user de moyens efficaces permettant aux créanciers de geler les avoirs étrangers des débiteurs.

Cette session aura pour objet de réfléchir sur la portée des saisies internationales, en ce inclus, les décisions de gels des avoirs valables dans plusieurs juridictions étatiques, ainsi que sur la récente proposition de règlement européen portant création d'une ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires.

Est-ce que ces mesures sont suffisamment protectrices à l'égard des créanciers ? Sont-elles aisément exécutoires dans un système légal différent de celui au sein duquel elles ont été ordonnées ?

Droit Administratif /
Droit de la Concurrence▶ **L'interaction entre les outils d'appel d'offres et le droit de la concurrence dans les marchés publics ouverts : la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption**Arbitrage
International
(Journée entière)▶ **L'arbitrage en Asie**

Quatre tables rondes traiteront des institutions arbitrales, avec d'éminents experts en matière d'arbitrage dans cette région.

La première sera consacrée à l'arbitrage institutionnel en Asie, avec l'étude de la pratique et des règles de quatre institutions. Les sujets traités incluront l'intervention de parties, la jonction de procédures, l'arbitre d'urgence et les mesures provisoires, les procédures accélérées, la gestion de la procédure, la confidentialité, l'examen des sentences et les coûts.

La deuxième table ronde examinera l'arbitrage en Chine et se focalisera sur les procédures de ce pays sous différentes perspectives, en traitant à la fois du cadre légal et des difficultés pratiques susceptibles de surgir.

La troisième table ronde examinera les problématiques liées à l'exécution des sentences arbitrales en Asie.

La quatrième se concentrera sur les problématiques actuelles dans l'arbitrage d'investissement en Asie.

Droit des Contrats

▶ **Made in Asia : comment faire face aux accords de fabrication en Asie**

Depuis plus de 20 ans, le marché asiatique est devenu l'un des leviers les plus importants de la croissance mondiale. Les investisseurs occidentaux cherchent à développer des rapports durables avec leurs partenaires asiatiques pour profiter de leur structure de coûts attractive, tout en protégeant, entre autres, leur savoir faire et leurs droits de propriété intellectuelle.

Cependant, lors de la négociation des accords de fabrication, deux visions s'affrontent. Elles résultent non seulement d'intérêts

économiques divergents, mais aussi de pratiques commerciales culturellement différentes.

Cette session réunira des avocats asiatiques et occidentaux pour débattre des points clés qui concernent également leurs clients lors de la rédaction et la négociation d'accords de fabrication. Les sujets traités durant cette session incluront le choix de la loi applicable, des conditions commerciales, la confidentialité, la prévention de pratiques d'évasion et l'éventuelle régulation des mécanismes de contrôle du fabricant.

Droit des Sports

▶ **De Pékin, Vancouver et Londres à Sochi 2014 et Rio 2016**

Les Jeux Olympiques représentent le plus grand événement sportif dans le monde. Outre la mise en place d'énormes moyens logistiques, leur organisation nécessite une présence juridique de tous les instants, en raison de la multitude de questions et de litiges qui peuvent survenir.

Cette session aura pour objectif de couvrir certains aspects juridiques entourant les Jeux Olympiques, tels que : le choix de la ville hôte, les infrastructures (project finance), les problèmes de sponsoring et de droits TV, ainsi que les litiges portés devant la Division ad hoc du Tribunal Arbitral du Sport.

Droit Immobilier

▶ **L'éthique en Droit Immobilier**

Il s'agit, au cours de cette session, de savoir si l'accélération du recours à l'éthique en immobilier est le signe de la défaite du droit immobilier. Dans une seconde étape, on se posera la question de savoir si les comportements éthiques des acteurs de l'immobilier portent plus sur le droit de propriété que sur le droit de jouissance. Les différents systèmes de propriété décryptés : usufruit, nue propriété, multipropriété, copropriété,

bi propriété.

Les différents systèmes de baux en action : baux d'habitation, baux commerciaux, baux emphytéotiques administratifs, baux à construction.

Négociation
Internationale
dans la Pratique
des Avocats▶ **Négociation par moyens électroniques - Un nouveau défi pour la négociation**

«Les nouvelles technologies disponibles peuvent être de puissants outils pour la négociation qui permettent d'économiser du temps et de l'argent, mais si elles ne sont pas bien gérées, elles apportent aussi certains dangers prévisibles, tels que les malentendus et la méfiance mutuelle.

De plus, votre choix de moyen de communication est susceptible d'affecter la qualité de la relation, la quantité d'informations partagées, et l'efficacité de l'accord négocié ».

(<http://www.pon.harvard.edu/daily/business-negotiations/how-to-negotiate-when-youre-literally-far-apart/>)

Présidents

Simona MATTA
(L&P) Paris, France
Enrica SENINI
(Studio Legale Senini) Brescia, Italie

José Luis MOREIRA DA SILVA
(SRS Advogados, RL) Lisbonne, Portugal
Aleksander STAWICKI
(WKB Wiercinski, Kwiecinski, Baehr)
Poznań, Pologne

Patricia Ann PETERSON
(Linklaters)
Paris, France

Ignacio CORBERA DALE
(J&A Garrigues S.L.P.)
Londres, Royaume-Uni

Xavier FAVRE-BULLE
(Lenz & Staehelin) Genève, Suisse

Hassan KETTANI
(Cabinet Kettani) Casablanca, Maroc

Daniela DI FRANCIA
(Studio Legale Di Francia)
Bologne, Italie

Orateurs

Balthasar BESSENIH (Kellerhals Anwälte) Bâle, Suisse
Gilles CUNIBERTI (Université de Luxembourg)
Luxembourg, Luxembourg
Fernando DE LA MATA (Baker & McKenzie Barcelona SLP)
Barcelone, Espagne
Kevin DINGLI (Dingli & Dingli) La Valette, Malte
Olaf HARTENSTEIN (Dabelstein & Passehl)
Hambourg, Allemagne
Morvan LE BERRE (Cabinet Le Berre) Bruxelles, Belgique
Paolo LOMBARDI (Buffa, Bortolotti & Mathis - Studio Legale)
Turin, Italie

François MOYSE (DSM - Avocats à la Cour)
Luxembourg, Luxembourg
Frank SCHONEVELD (Mc Dermott, Will and Emery)
Bruxelles, Belgique
Aleksander STAWICKI (WKB Wiercinski, Kwiecinski, Baehr)
Poznań, Pologne

Chiann BAO (Centre d'arbitrage international de Hong Kong - HKIAC) Hong Kong, Chine
Raja BOSE (K&L Gates) Singapour, Singapour
Teresa CHENG (BBS, SC, JP, FICE, FCI Arb) Hong Kong, Chine
Khong CHENG-YEE (Chambre de Commerce Internationale - ICC) Hong Kong, Chine
Justin D'AGOSTINO (Herbert Smith Freehills) Hong Kong, Chine
Cyrus V. Das DATO (Shook Lin & Bok) Kuala Lumpur, Malaisie
Rajoo DATUK SUNDRA (Centre régional d'arbitrage de Kuala Lumpur - KLRC) Kuala Lumpur, Malaisie
Matthew GEARING (Allen & Overy LLP) Hong Kong, Chine
Laurence KIFFER (Teynier, Pic & Associés) Paris, France
Harry LIU (King & Wood Mallesons) Shanghai, Chine

Claudio ARTURO (Petsch Frosch Klein Arturo Rechtsanwälte)
Vienne, Autriche
Stephen SIDKIN (Fox Williams LLP) Londres, Royaume-Uni
Michael TAN (Taylor Wessing LLP) Shanghai, Chine
Leslie K. L. THIELE (Whiteman Osterman & Hanna LLP)
Albany, NY, États-Unis
Yunxiang GUAN (Zhong Lun Law Firm) Shanghai, Chine

David CASSERLY, Lausanne, Suisse
Lucio COLANTUONI (Colantuoni, Allegri & Coll. - Studio Legale Associato) Savone, Italie
Jonathan ELLIS (Charles Russel LLP) Londres, Royaume-Uni
Mark MANGAN (Freshfields Bruckhaus Deringer)
Londres, Royaume-Uni

Claudio ARTURO (Petsch Frosch Klein Arturo Rechtsanwälte)
Vienne, Autriche
Emir Eddine Amer AZZOUZA (Cabinet Maître Azzouza Emir Eddine) Reghaia, Algérie
Ahmet BENANTAR (Cabinet de Me Ahmed Benantar)
Alger, Algérie
Alfredo GUARINO (Studio Legale AVV. Vincenzo Guarino)
Naples, Italie

Filipa CORREIA TENREIRO (Valente Associati GEB Partners - Studio Legale Tributario) Milan, Italie

Sebastian MOOLENAAR (AKD Advokaten)
Rotterdam, Pays-Bas
Francisco RAMOS MENDEZ (Ramos & Arroyo)
Barcelone, Espagne
James D. ROSENER (Pepper Hamilton LLP)
New York, NY, États-Unis
Jörg SCHNEIDER-BRODTMANN (Menold Bezler Rechtsanwälte Partnerschaft) Stuttgart, Allemagne
Bart-Jan VAN HET KAAR (AKD Advokaten)
Rotterdam, Pays-Bas

Alvaro LOPEZ DE ARGUMEDO (Uría Menéndez)
Madrid, Espagne
Paul MITCHARD QC (Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP) Hong Kong, Chine
Minn NAING OO (Centre d'arbitrage international de Singapour - SIAC) Singapour, Singapour
Veit ÖHLBERGER (Dorda Brugger Jordis, Rechtsanwalts GmbH) Vienne, Autriche
Kim ROONEY (Gilt Chambers) Hong Kong, Chine
Melvin SNG (Linklaters) Hong Kong, Chine
Jingzhou TAO (Dechert LLP) Pékin, Chine
Clarisse VON WUNSCHHEIM (WunschARB) Pékin, Chine
Jane WILLEMS (Université de Hong Kong) Hong Kong, Chine

Martin SCHIMKE (Bird & Bird LLP) Düsseldorf, Allemagne
David WU (Boss & Young PRC Lawyers) Shanghai, Chine
Un représentant officiel du Comité International Olympique

Erwin HANSLIK (TaylorWessing e|n|w|c advokáti v.o.s.)
Prague, République Tchèque
Michel HUET (Cabinet Michel Huet Bellenger Blandin) Paris, France
Rachid OUALI (Cabinet Ouali) Alger, Algérie
Jose Antonio PÉREZ BREVA (PB & A - Pérez Brevia y Asociados)
Barcelone, Espagne
Tarik ZOUHAIR (Cabinet Zouhair) Casablanca, Maroc

Samedi 2 novembre 2013 9:00-12:30

Sessions

Thèmes

Droit et Pratique
du Contentieux▸ **"The Litigation Gamble"**

Des praticiens expérimentés du contentieux partageront avec vous leurs précieuses connaissances et expériences concernant la conduite de procédures devant les tribunaux de diverses juridictions à travers le monde et, plus particulièrement, en Asie. Nous commencerons par aborder des sujets et exposer des problèmes liés au contentieux devant les tribunaux asiatiques que les avocats étrangers peuvent trouver surprenants ou bizarres.

Des praticiens d'Asie ou traitant de dossiers avec l'Asie expliqueront quelles sont les erreurs et les pratiques à éviter par les étrangers dans le cadre de procédures locales en Chine et, plus généralement, en Asie.

Ensuite, des participants parleront de procédures spectaculaires dans leurs pays d'origine dont vous avez sans doute entendu parler mais dont vous ne connaissez pas les détails.

La session tournera autour de questions liées aux jeux d'argent

et aux paris. Vous entendrez aussi des "war stories" relatives aux litiges en matière de jeu et bénéficierez sans aucun doute de la vaste expérience acquise en la matière par nos membres.

Avenir de l'Avocat

▸ **Avenir de la profession : évolution du statut de l'avocat, défis des années à venir**

Cette session traitera des préoccupations quotidiennes des avocats face aux évolutions réglementaires et économiques qui affectent la profession et ses valeurs essentielles : indépendance, secret professionnel, respect des règles relatives aux conflits d'intérêts et respect des droits de la défense, dans un monde où les frontières économiques, politiques et sociales tombent et où la globalisation nous oblige à réfléchir aux meilleurs moyens de promouvoir ces valeurs essentielles.

Fusions et
acquisitions / Droit
des Sociétés▸ **Droits et obligations des actionnaires de sociétés cotées**

La session traitera des divers aspects liés aux droits et obligations des sociétés cotées. En ce qui concerne les transactions, les sujets traités incluront la cession de participations significatives ainsi que le processus de prises de participations successives par des tiers dans le capital de sociétés cotées. Nous évoquerons

également les développements récents en matière de procédures de *squeeze-out* dans l'Union européenne et dans d'autres juridictions importantes. Nous aborderons aussi l'impact des règles de corporate governance sur les restructurations de sociétés et inviterons des praticiens chinois à nous faire partager leur analyse de ces différents thèmes.

Droit de l'Art /
Informatique et
Télécommunications /
Propriété Intellectuelle▸ **Asie - la nouvelle frontière du développement du Droit de la Propriété Intellectuelle et de l'Art : ce que vos clients doivent savoir au sujet des économies affichant les plus forts taux de croissance au monde**

Cette session rassemblera des avocats et des experts reconnus, pour examiner et débattre des principaux sujets afférents au domaine de la propriété intellectuelle et artistique en Asie, et leurs effets sur le marché mondial (la contrefaçon et l'imitation de biens et services, les faux et forgeries, le piratage de logiciels, le trafic illicite de biens culturels, les contestations de titre de propriété, la censure et la fausse déclaration d'origine des imports) ainsi que la croissance et la protection d'une économie locale créative. Cette rencontre a pour but d'encourager un dialogue animé dans la quête de solutions à ces problèmes, par

le biais de mesures locales et internationales, y compris des modes alternatifs de résolution des conflits.

Vente Internationale
de Marchandises▸ **Contrats de vente internationale de marchandises - Principes régissant la préparation des contrats, clauses communes à la plupart des contrats internationaux, moyens à disposition des parties en cas d'inexécution du contrat**

Cette session aura pour objectif principal d'offrir une analyse comparée des principales difficultés que l'on rencontre lors de la préparation puis de l'exécution d'un contrat de vente internationale, dans le but d'identifier et de présenter aux participants des solutions pour prévenir ces problèmes. Dans ce contexte, les travaux se concentreront plus particulièrement sur les principes généraux à observer lors de la préparation de contrats internationaux, sur les clauses standards habituellement utilisées dans de tels contrats et sur les moyens à disposition des parties en cas d'inexécution du contrat et offriront une analyse comparée des règles et principes consacrés par la CVIM, les

principes d'UNIDROIT et d'autres sources de droit uniforme des contrats.

Présidents

Mark C. HILGARD
(Mayer Brown LLP)
Francfort, Allemagne

Orateurs

Shalini AGARWAL (*Clasis Law*) Londres, Royaume-Uni
Kemal BOKHARY (*Court of Final Appeal*) Hong Kong, Chine
Ana COLORADO ARROYO (*Roca Junyent*) Barcelone, Espagne
Ian DE FREITAS (*Berwin Leighton Paisner*) Londres, Royaume-Uni
Fernando DE LA MATA (*Baker & McKenzie Barcelona SLP*)
Barcelone, Espagne
Paul DOMINICK (*Nexsen Pruet LLC*) Charleston, SC, États-Unis
Bernice DONALD (*United States Court of Appeals for the Sixth Circuit*) Memphis, TN, États-Unis
Mariacarla GIORGETTI (*Studio Legale Avv. Prof. Mariacarla Giorgetti*) Milan, Italie
Mark C. HILGARD (*Mayer Brown LLP*) Francfort, Allemagne
Nick HUNSWORTH (*Mayer Brown LLP*) Hong Kong, Chine
Lawrence KAYE (*Herrick, Feinstein LLP*) New York, NY, États-Unis
John H. MCDOWELL JR. (*Andrews Kurth LLP*) Dallas, TX, États-Unis
John B. PINNEY (*Graydon Head & Ritchey LLP*)
Cincinnati, OH, États-Unis

Francisco RAMOS ROMEU (*Ramos & Arroyo*) Barcelone, Espagne
Ryan REETZ (*DLA Piper*) Miami, FL, États-Unis
Bernd REINMÜLLER (*Buse Heberer Fromm*)
Francfort, Allemagne
Alvaro SANTOS RODRIGUES (*C & C Lawyers*) Macao, Chine
Steven J. SHORE (*Ganfer & Shore LLP*) New York, NY, États-Unis
Howard SPIEGLER (*Herrick, Feinstein LLP*) New York, NY, États-Unis
Jun YANG (*Jade & Fountain*) Shanghai, Chine

Gérald TREMBLAY
(*McCarthy Tetrault, S.E.N.C.R.L., S.R.L.*)
Montréal, Canada

Bernard CAHEN (*Cayol, Cahen & Associés*) Paris, France
Christian CHARRIERE-BOURNAZEL (*CCB Avocats*)
Paris, France
Urquiola M. DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI
(*Palacio y Asociados, Abogados*) Madrid, Espagne
James MOORE (*Law Office of James Moore*)
Rochester, NY, États-Unis
Johannes GROOTERHORST (*Grooterhorst & Partner*
Rechtsanwälte) Düsseldorf, Allemagne
Kwai Huen WONG (*The Law Society of Hong Kong*)
Hong Kong, Chine

Marc FYON
(*Stibbe*)
Bruxelles, Belgique
Stephan KOENIG
(*Oppenhoff & Partner*)
Cologne, Allemagne

Pierre-Menno DE GIRARD (*Reinhart Marville Torre Société*
d'Avocats) Paris, France
James GRENNAN (*A&L Goodbody*) Dublin, Irlande
Patricia LOPEZ AUFRANC (*Marval, O'Farrell & Mairal*)
Buenos Aires, Argentine
Jorge MARTI MORENO (*Uría Menéndez*) Valence, Espagne

Ian DE FREITAS
(*Berwin Leighton Paisner*)
Londres, Royaume-Uni
Mark REUTTER
(*Walder Wyss & Partners LTD*)
Zurich, Suisse
Howard SPIEGLER
(*Herrick, Feinstein LLP*)
New York, NY, États-Unis

Horst BECKER (*Ariathes Rechtsanwälte*) Munich, Allemagne
Renata BERZANSKIENE (*Sorainen*) Vilnius, Lituanie
Grace CHU (*Fairbairn Catley Low & Kong*) Hong Kong, Chine
Guylyn CUMMINS (*Sheppard Mullin Richter & Hampton LLP*)
San Diego, CA, États-Unis
Tess DAVIS (*University of Glasgow*) Glasgow, Royaume-Uni
Angus FORSYTH (*Stevenson, Wong & Co.*) Hong Kong, Chine
Harris GAO (*Sheppard Mullin Richter & Hampton LLP*)
Shanghai, Chine
Judith C. GIBSON (*District Court of New South Wales*)
Sydney, Australie
Mariacarla GIORGETTI (*Studio Legale Avv. Prof. Mariacarla*
Giorgetti) Milan, Italie
Bradley J. GORDON (*Gordon & Associates*)
Phnom Penh, Cambodge

Lawrence KAYE (*Herrick, Feinstein LLP*) New York, NY, États-Unis
Thomas KRITTER (*Kleiner Rechtsanwälte*)
Mannheim, Allemagne
Gavin LLEWELLYN (*Berwin Leighton Paisner LLP*)
Londres, Royaume-Uni
Nancy MURPHY (*Jincheng Tongda & Neal*) Pékin, Chine
Andrea PIZZI (*Studio Legale Avv. Andrea Pizzi*) Bologne, Italie
Viola RAIKHEL (*1858 Ltd Art Advisory*) Londres, Royaume-Uni
Bradley J. RICHARDS (*Haynes & Boone LLP*)
Houston, TX, États-Unis
Kate SPELMAN (*Cobalt LLP*) Berkeley, CA, États-Unis
Howard TSANG (*Wilkinson & Crist*) Pékin, Chine

Jelena PEROVIC
(*Faculté d'économie,*
Université de Belgrade)
Belgrade, Serbie

Jelena BOGDANOVIC (*Law Office Bogdanovic*)
Belgrade, Serbie
Fabio BORTOLOTTI (*Buffa, Bortolotti & Mathis - Studi Legali*
Associati) Turin, Italie
Marie-Christine CIMADEVILLA (*Cimadevilla Avocats*)
Paris, France
Paolo LOMBARDI (*Buffa, Bortolotti & Mathis - Studi Legali*
Associati) Turin, Italie
Ljubica TOMIC (*Tomic Stevic Dulic Law Office*)
Belgrade, Serbie
Burghard PILTZ (*Brandi Dröge Piltz Suderow & Gronemeyer*)
Gütersloh, Allemagne

Samedi 2 novembre 2013 ▶ 9:00-12:30

▸ Sessions

▸ Thèmes

Organisation Internationale du Patrimoine

▸ **Préservation des actifs. Un jeune homme de 25 ans passe ses vacances à Macao et gagne 10 000 000 €.**

Il ne veut pas retourner sur son ancien lieu de résidence, pour éviter toute explication de sa soudaine richesse à ses parents et sa (future-ex!) petite amie / épouse.

Les participants devront répondre aux questions suivantes en décrivant les règles en vigueur dans leur pays d'exercice.

1. Quelles sont les possibilités / procédures pour le jeune homme afin de protéger ses nouveaux actifs contre sa famille et sa petite amie / épouse

a - De son vivant ?

b - Dans le cas de sa mort (protection contre les héritiers potentiels) ?

2. Quelles sont les possibilités / procédures afin de le protéger, ainsi que ses actifs, contre les créanciers potentiels ?

3. Quelles sont les possibilités / procédures afin de le protéger, ainsi que ses actifs nouveaux, contre une fiscalité agressive ?

Investissements Étrangers

▸ **Investissements chinois dans le monde et investissements étrangers en Chine**

La session comprendra des présentations sur les investissements étrangers en Chine et de la Chine qui seront faites par des avocats de différents pays et de tous les continents.

Nous verrons notamment la nécessité de procéder à une "due diligence" complète avant d'investir en Chine avec quelques exemples de problèmes rencontrés lors de l'investigation des affaires des sociétés chinoises. Il y a certainement de grandes opportunités, mais les investisseurs doivent être prudents.

Droit de l'Environnement et Développement Durable / Monde des Affaires et Droits de l'Homme

▸ **L'impact de la corruption sur des questions environnementales, et son effet sur les affaires et les droits de l'homme**

Droit des Biotechnologies

▸ **Biotechnologie et neurosciences**

Maintenant que le « prochain grand défi » est la cartographie du cerveau, la question se pose de savoir ce que nous ferons avec ces nouvelles connaissances. Dans cette session, nous considérerons l'interaction entre neurosciences et technologie, loi et ordre public.

Présidents

Hugues LETELLIER
(*Hohl, Avocats*)
Paris, France

Orateurs

Miguel TORRES
(*Torres, Martín y Zaragoza*)
Barcelone, Espagne

Hernán ANDRADA (*Basilico, Santurio & Andrada*)
Buenos Aires, Argentine

Philip J. BOTHA (*Philip J. Botha Attorneys*)
Johannesbourg, Afrique du Sud

Arnaud DE CORBIÈRE (*Nexo Association d'Avocats*)
Paris, France

Txaber FERNANDEZ BELDARRAIN (*Asecoex*) Bilbao, Espagne

Sefa GÜVEN (*G&G Law Firm*) Istanbul, Turquie

Zhao HUI (*Noerr LLP*) Francfort, Allemagne

Laurence KIFFER (*Teynier, Pic & Associés*) Paris, France

Theis KLAUBERG (*BNT Attorneys at Law*) Riga, Lettonie

John LEES (*JLA Asia Limited*) Hong Kong, Chine

Carlo MASTELLONE (*Studio Legale Mastellone*) Florence, Italie

Eduardo Lorenzetti MARQUES (*Campedelli, Marques e Zarif*

Advogados Associados) Sao Paulo, Brésil

Henrik NILSSON (*Advokatfirman Allians*) Stockholm, Suède

Pedro PAIS DE ALMEIDA (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

Antonio Mario PRIDA PEON DEL VALLE (*Curtis, Mallet -*

Prevost, Colt & Mosle, S.C.) Mexico, DF, Mexique

Raffeeq SHAM (*Li Sham & Seeam*) Port Louis, Île Maurice

Fernando Quaresma Da Silva TONIM (*FTM - Advogados*

Associados e Consultore, LDA) Maputo, Mozambique

Michela COCCHI
(*Avv. Michela Cocchi - Studio Legale*)
Bologne, Italie

Manmohan Lal SARIN
(*Sarin & Co.*)
Chandigarh, Inde

Carlos DE MIGUEL PERALES (*Uría Menéndez Abogados SLP*)
Madrid, Espagne

Luca PALVARINI (*Avvocato Michela Cocchi - Studio Legale*)
Bologne, Italie

Barbara J. GISLASON
(*Law Office of Barbara J. Gislason*)
Minneapolis, MN, États-Unis

Jérôme CAYOL (*Cayol, Cahen & Associés*) Paris, France

Bernice DONALD (*United States Court of Appeals for the Sixth*

Circuit) Memphis, TN, États-Unis

Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*)

Minneapolis, MN, États-Unis

Samedi 2 novembre 2013 ▶ 14:00-17:30

Sessions

Thèmes

Droit et Pratique du Contentieux (suite)

▶ "The Litigation Gamble"

Des praticiens expérimentés du contentieux partageront avec vous leurs précieuses connaissances et expériences concernant la conduite de procédures devant les tribunaux de diverses juridictions à travers le monde et, plus particulièrement, en Asie. Nous commencerons par aborder des sujets et exposer des problèmes liés au contentieux devant les tribunaux asiatiques que les avocats étrangers peuvent trouver surprenants ou bizarres. Des praticiens d'Asie ou traitant de dossiers avec l'Asie expliqueront quelles sont les erreurs et les pratiques à éviter par les étrangers dans le cadre de procédures locales en Chine et, plus généralement, en Asie.

Ensuite, des participants parleront de procédures spectaculaires dans leurs pays d'origine dont vous avez sans doute entendu parler mais dont vous ne connaissez pas les détails.

La session tournera autour de questions liées aux jeux d'argent et aux paris. Vous entendrez aussi des "war stories" relatives aux litiges en matière de jeu et bénéficierez sans aucun doute de la vaste expérience acquise en la matière par nos membres.

Session spéciale Jeunes Avocats

▶ L'accès à la profession d'avocat : législation internationale, perspectives de développement

Nous voulons échanger, lors de cette session, sur les différents systèmes d'accès à la profession d'avocat dans le monde : avantages et inconvénients de chaque régulation et perspectives de développement.

Droit Bancaire / Droit Fiscal / Services Financiers

▶ Distribution et marketing des différents produits et services financiers

Points à tenir en compte dans votre juridiction pour toute entité voulant y introduire les produits commercialisés dans son pays ou bien créer des produits locaux pour une distribution également locale.

Droit de l'Art / Informatique et Télécommunications / Propriété Intellectuelle (suite)

▶ Asie - la nouvelle frontière du développement du Droit de la Propriété Intellectuelle et de l'Art : ce que vos clients doivent savoir au sujet des économies affichant les plus forts taux de croissance au monde

Cette session rassemblera des avocats et des experts reconnus, pour examiner et débattre des principaux sujets afférents au domaine de la propriété intellectuelle et artistique en Asie, et leurs effets sur le marché mondial (la contrefaçon et l'imitation de biens et services, les faux et forgeries, le piratage de logiciels, le trafic illicite de biens culturels, les contestations de titre de propriété, la censure et la fausse déclaration d'origine des imports) ainsi que la croissance et la protection d'une économie locale créative. Cette rencontre a pour but d'encourager un dialogue animé dans la quête de solutions à ces problèmes, par

le biais de mesures locales et internationales, y compris des modes alternatifs de résolution des conflits.

Défense Pénale Internationale

▶ Les modes de responsabilité propre aux juridictions pénales internationales : de la commission directe à l'entreprise criminelle conjointe

Droits de l'Homme Numérique

▶ Droits universels de l'homme numérique

Le but de cette session est de réfléchir à la nécessité d'élaborer une charte des droits universels de l'homme numérique comme instrument visant la protection de la dignité et la vie privée de

l'individu dans ce nouvel environnement. Les présentations des rapporteurs se centreront sur ces droits de l'homme numérique : droit à la vie privée, droit à l'anonymat, droit de propriété virtuelle, droit à l'identité virtuelle, entre autres.

Droit des Assurances / Droit Médical

▶ Les infections nosocomiales

Les infections nosocomiales sont une cause très importante de décès dans les hôpitaux.

Le plus souvent, il est impossible de démontrer la faute de l'hôpital, car l'infection peut exister en germe chez le malade avant son entrée à l'hôpital.

Dans ces conditions, se pose la question de l'indemnisation des victimes par l'hôpital ou son assureur, par la collectivité ou par le malade lui-même.

Organisation des Cabinets d'Avocats

▶ Que doivent faire les cabinets sur le plan marketing ?

▶ Qu'est ce que le "Strategic Law Firm Marketing" (Marketing stratégique des cabinets d'avocats) ?

Présidents

Mark C. HILGARD
(Mayer Brown LLP)
Francfort, Allemagne

Orateurs

Shalini AGARWAL (Clasis Law) Londres, Royaume-Uni
Kemal BOKHARY (Court of Final Appeal) Hong Kong, Chine
Ana COLORADO ARROYO (Roca Junyent) Barcelone, Espagne
Ian DE FREITAS (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni
Fernando DE LA MATA (Baker & McKenzie Barcelona SLP)
 Barcelone, Espagne
Paul DOMINICK (Nexsen Pruet LLC) Charleston, SC, États-Unis
Bernice DONALD (United States Court of Appeals for the Sixth
 Circuit) Memphis, TN, États-Unis
Mariacarla GIORGETTI (Studio Legale Avv. Prof. Mariacarla
 Giorgetti) Milan, Italie
Mark C. HILGARD (Mayer Brown LLP) Francfort, Allemagne
Nick HUNSWORTH (Mayer Brown LLP) Hong Kong, Chine

Lawrence KAYE (Herrick, Feinstein LLP) New York, NY, États-Unis
John H. MCDOWELL JR. (Andrews Kurth LLP) Dallas, TX, États-Unis
John B. PINNEY (Graydon Head & Ritchey LLP)
 Cincinnati, OH, États-Unis
Francisco RAMOS ROMEU (Ramos & Arroyo) Barcelone, Espagne
Ryan REETZ (DLA Piper) Miami, FL, États-Unis
Bernd REINMÜLLER (Buse Heberer Fromm)
 Francfort, Allemagne
Alvaro SANTOS RODRIGUES (C & C Lawyers) Macao, Chine
Steven J. SHORE (Ganfer & Shore LLP) New York, NY, États-Unis
Howard SPIEGLER (Herrick, Feinstein LLP) New York, NY, États-Unis
Jun YANG (Jade & Fountain) Shanghai, Chine

Coordinateur :
Leire ECENARRO SANDOVAL
 Madrid, Espagne

Samantha DAVIES (Peters & Peters) Londres, Royaume-Uni
Fayçal DRIOUECHE (Drioueche) Alger, Algérie
Hansjörg FRENZ (Menold Bezler) Stuttgart, Allemagne
Irakli KANDASHVILI (Legal Georgia) Tbilisi, Georgie
Agustina LOINAZ (ALS Asociados) Montevideo, Uruguay

Tiago MARREIROS MOREIRA
(Vieira de Almeida & Associados -
 Sociedade de Advogados, RL)
 Lisbonne, Portugal
Pedro REBELO DE SOUSA
(SRS Advogados, RL) Lisbonne, Portugal
Ana BEN VAZQUEZ
(Prol & Associados) Madrid, Espagne

Martí ADROER TOUS (Cuatrecasas, Gonçalves Pereira, S.L.P.)
 Barcelone, Espagne
Stephen BRODIE (Herrick, Feinstein LLP)
 New York, NY, États-Unis
Barbara Stella CERIOLI (FONGS) Hong Kong, Chine
Alessandro COLAVOLPE (Studio Legale Tributario in
 Association with Ernst & Young Law) Rome, Italie

Gonçalo DOS REIS MARTINS (SRS Advogados, RL)
 Lisbonne, Portugal
Beatriz GARCIA PAESA (Bufete García)
 Luxembourg, Luxembourg
Daniel LEHMANN (Baer & Karrer AG) Zurich, Suisse

Ian DE FREITAS
(Berwin Leighton Paisner)
 Londres, Royaume-Uni
Mark REUTTER
(Walder Wyss & Partners LTD)
 Zurich, Suisse
Howard SPIEGLER
(Herrick, Feinstein LLP)
 New York, NY, États-Unis

Horst BECKER (Ariathes Rechtsanwälte) Munich, Allemagne
Renata BERZANSKIENE (Sorainen) Vilnius, Lituanie
Grace CHU (Fairbairn Catley Low & Kong) Hong Kong, Chine
Guylyn CUMMINS (Sheppard Mullin Richter & Hampton LLP)
 San Diego, CA, États-Unis
Tess DAVIS (University of Glasgow) Glasgow, Royaume-Uni
Angus FORSYTH (Stevenson, Wong & Co.) Hong Kong, Chine
Harris GAO (Sheppard Mullin Richter & Hampton LLP)
 Shanghai, Chine
Judith C. GIBSON (District Court of New South Wales)
 Sydney, Australie
Mariacarla GIORGETTI (Studio Legale Avv. Prof. Mariacarla
 Giorgetti) Milan, Italie
Bradley J. GORDON (Gordon & Associates)
 Phnom Penh, Cambodge

Lawrence KAYE (Herrick, Feinstein LLP) New York, NY, États-Unis
Thomas KRITTER (Kleiner Rechtsanwälte)
 Mannheim, Allemagne
Gavin LLEWELLYN (Berwin Leighton Paisner LLP)
 Londres, Royaume-Uni
Nancy MURPHY (Jincheng Tongda & Neal) Pékin, Chine
Andrea PIZZI (Studio Legale Avv. Andrea Pizzi) Bologne, Italie
Viola RAIKHEL (1858 Ltd Art Advisory) Londres, Royaume-Uni
Bradley J. RICHARDS (Haynes & Boone LLP)
 Houston, TX, États-Unis
Kate SPELMAN (Cobalt LLP) Berkeley, CA, États-Unis
Howard TSANG (Wilkinson & Crist) Pékin, Chine

Julie GOFFIN
 Bruxelles, Belgique

Patrick MICHAUD, Paris, France

Marc GALLARDO MESEGUER
(Alliant Abogados Asociados SLP)
 Barcelone, Espagne

Alain BENSOUSSAN (Alain Bensoussan Avocats) Paris, France
Virginie BENSOUSSAN (Alain Bensoussan Avocats)
 Paris, France
Sebastien FANTI (Lexing) Sion, Suisse
Alain GROSJEAN (Bonn & Schmitt) Luxembourg, Luxembourg

Jean-François HENROTTE (Philippe & Partners) Liège, Belgique
Victor ROSELLO (Consultoria Legal en Tecnologías de la
 Información, SLP) Barcelone, Espagne
Elisabeth THOLE (Van Doorne N.V.) Amsterdam, Pays-Bas
Jun YANG (Jade & Fountain) Shanghai, Chine

Jérôme CAYOL
(Cayol, Cahen & Associés) Paris, France
Lorenzo LOCATELLI
(Studio Legale Locatelli)
 Padoue, Italie

Mustapha ACHIBANE (Cabinet de Mustapha Achibane)
 Casablanca, Maroc
Nicoletta CAPONE (Studio Legale Capone) Padoue, Italie
Guilherme FUMWATHU (FG Associados) Luanda, Angola
Supermann N'GANN (Société Civile Professionnelle d'Avocats
 N'gann & Ndjah) Yaoundé, Cameroun

Myriam PIERRAT (Elvinger, Hoss & Prussen)
 Luxembourg, Luxembourg
James ROBINSON (Best Hooper Solicitors) Melbourne, Australie
Olivier SAUMON (Vatier & Associés) Paris, France
Shigeki TAKAHASHI (Hamani-Takahashi Law Offices)
 Tokyo, Japon

José Antonio MIGUEL NETO
(Miguel Neto Advogados Associados)
 Sao Paulo, Brésil

Bryn HUGHES (Martindale-Hubbell) Londres, Royaume-Uni
Juan Eduardo PALMA JARA (Palma Abogados) Santiago, Chili
Alvaro SANTOS RODRIGUES (C & C Lawyers) Macao, Chine

Dimanche 3 novembre 2013 ▶ 9:00-12:30

Sessions

Thèmes

<p>Dr o i t d e l a F a m i l l e</p>	<p>▶ Contrats de mariage</p>
<p>Dr o i t B a n c a i r e / Dr o i t F i s c a l / F u s i o n s e t A c q u i s i t i o n s / I n v e s t i s s e m e n t s É t r a n g e r s</p>	<p>▶ Les entrées et sorties d'investissements internationaux en Asie : problématiques et défis Panorama sur les cinq continents : (i) des opportunités d'investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'immobilier et de la finance – avec une attention particulière sur l'Afrique, l'Europe de l'Est, l'Amérique Latine et les pays lusophones ; (ii) des véhicules et structures d'investissements transfrontaliers (holding onshore/offshore et sociétés commerciales) ; (iii) des incitations et avantages fiscaux et douaniers concernant les investissements étrangers dans les États représentés au congrès et les branches d'activités concernées ; (iv) des régimes fiscaux dérogatoires compétitifs et réglementation en matière de titres de séjour pour les résidents étrangers.</p>
<p>Dr o i t d e l' H o m m e / Dr o i t d u T r a v a i l</p>	<p>▶ Protection des droits de l'homme dans le contrat de travail - Responsabilité d'entreprise - Définition des droits de l'homme - La convention ONU et la législation locale pertinente sur les droits paritaires et la protection des catégories vulnérables - Application de la législation des droits de l'homme dans l'environnement globalisé du travail et moyens d'exécution</p>
<p>F o r u m É t a t d e D r o i t</p>	<p>▶ Tous les systèmes de droit accueillent l'influence de traditions différentes. C'est le cas de la Chine, c'est aussi le cas de l'Afrique et de l'Europe Comment ces influences croisées s'exercent-elles ? Quelles sont les conditions d'une greffe réussie ? Depuis plus de 85 ans, multiculturelle et multilingue, l'UIA explore et confronte dans une démarche féconde les différents systèmes de droit. Des experts de haut niveau nous donneront sans nul doute des clés nouvelles de compréhension du mouvement de convergence des droits.</p>
<p>D é f e n s e d e l a D é f e n s e</p>	<p>▶ Rapport sur les dossiers traités par la commission en 2012-2013. Examen approfondi de certains cas particuliers</p>
<p>R e t r a i t e e t P r é v o y a n c e</p>	<p>▶ Rapport sur la situation de la prévoyance professionnelle des avocats en Chine ▶ La situation de la prévoyance sociale des avocats des pays du Mercosur. Propositions La session présentera des informations sur les systèmes de prévoyance des avocats en Chine, pour les comparer avec les systèmes publics et/ou privés qui existent ailleurs et, surtout, pour étudier les équivalences ou similitudes avec les systèmes propres aux avocats qui existent en Europe et en Amérique du Sud. Cette session étudiera également les systèmes de prévoyance des avocats des pays du Mercosur et des propositions pour les mettre en œuvre dans des pays où il n'y a pas de protection.</p>
<p>Dr o i t d e l a R e s p o n s a b i l i t é</p>	<p>▶ Comment agir en responsabilité délictuelle dans des affaires de produits conçus et fabriqués en dehors de l'État du lieu du dommage ? - notification des actes de procédure dans le cadre de la Convention de La Haye - obtention des preuves quand une partie est à l'étranger - recouvrir les dommages et intérêts</p>

Présidents

Luís ZARRALUQUI NAVARRO
(Zarraluqui Abogados de Familia)
Madrid, Espagne

Orateurs

Simon Jock BRUCE (Farrer & Co .LLP) Londres, Royaume-Uni
Giuseppe D'AVANZO (Studio Legale D'Avanzo) Rome, Italie
Giulia FACCHINI (Studio Legale Avvocato Giulia Facchini)
Turin, Italie
Francis GERVAIS (Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et Associés) Laval, Canada
Annamarie GOSLING (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Flora HARRAGIN (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Anne-Marie HUTCHINSON (Dawson Cornwell)
Londres, Royaume-Uni

Ángel M. JUNQUERA SEPÚLVEDA (Junquera y Forcada S.C.)
Mexico, D.F., Mexique

Hugues LETELLIER (Hohl & Associés) Paris, France

Paulo LINS E SILVA (Paulo Lins e Silva Advogados)
Rio de Janeiro, Brésil

Caroline MCNALLY (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni

Hin Han SHUM (Li, Wong, Lam & W.I. Cheung)

Hong Kong, Chine

Stephan KOENIG

(Oppenhoff & Partner)
Cologne, Allemagne

Tiago MARREIROS MOREIRA
(Vieira de Almeida & Associados -
Sociedade de Advogados, RL)

Lisbonne, Portugal

Pedro REBELO DE SOUSA

(SRS Advogados, RL)

Lisbonne, Portugal

Miguel TORRES

(Torres, Martín y Zaragoza)
Barcelone, Espagne

Ergun Benan ARSEVEN (Moroglu Arseven) Istanbul, Turquie

Jean-Jacques BATAILLON (Bataillon & Associés) Paris, France

Judit BUDAI (Szecskay Attorneys at Law) Budapest, Hongrie

Ana Lucía CASTAGNARI MARRA (Machado Associados

Advogados e Consultores) Sao Paulo, Brésil

Timothy COULDRICK (SRS Advogados, RL) Lisbonne, Portugal

Kevin DINGLI (Dingli & Dingli) La Valette, Malte

Thomas GOOSSENS (BCCC Avocats) Genève, Suisse

Alan JESSUP (Piper Alderman) Sydney, Australie

Agustina LOINAZ (ALS Abogados) Montevideo, Uruguay

Tiago MARREIROS MOREIRA (Vieira de Almeida & Associados

- Sociedade de Advogados, RL) Lisbonne, Portugal

Marilyn MCKEEVER (Berwin Leighton Paisner LLP)

Londres, Royaume-Uni

Jorge NETO VALENTE (Macau Lawyers Association)

Macao, Chine

Pedro PAIS DE ALMEIDA (Abreu Advogados)

Lisbonne, Portugal

Alexander PUPETER (P+P Pöllath & Partners)

Munich, Allemagne

Pedro REBELO DE SOUSA (SRS Advogados, RL)

Lisbonne, Portugal

Gonçalo REIS MARTINS (SRS Advogados, RL)

Lisbonne, Portugal

Ta SHEN (Beijing Yingke Law Firm) Shenzhen, Chine

Jochem VAN DER WAL (Loyens & Loeff N.V.)

Amsterdam, Pays-Bas

Bin ZHU (Beijing Yingke Law Firm) Shenzhen, Chine

Régis BERGONZI

(Étude Bergonzi) Monaco, Monaco

Federico TORZO

(Studio Legale Macchi
Di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Shalini AGARWAL (Clasis Law) Londres, Royaume-Uni

Jacqueline R. BART (Jacqueline Bart & Associates)

Toronto, Canada

Laura DEVINE (Laura Devine Solicitors) Londres, Royaume-Uni

Martin NEBELING (Bird & Bird LLP)

Düsseldorf, Allemagne

Jacqueline SCOTT (Fortney & Scott, LLC)

Washington, DC, États-Unis

Marie-Christine CIMADEVILLA

(Cimadevilla Avocats) Paris, France

Stéphane BONIFASSI

(Lebray & Associés) Paris, France

Román ORIA FDEZ DE MUNIAIN

(Oria, Peña, Pajares y Asociados)

Madrid, Espagne

Jacqueline SCOTT

(Fortney & Scott, LLC)

Washington, DC, États-Unis

José María ANTRAS BADIA

(Bufete Antras Abogados Asociados

S.L.P / Mutualidad Abogacía)

Barcelone, Espagne

Carlos Alberto ANDREUCCI (Consejo Colegios de Abogados
del Mercosur) Buenos Aires, Argentine

Pierre-Jacques CASTANET (IDAvocats) Paris, France

José FERREIRA DE ALMEIDA (Caixa de Previdência dos

Advogados e Solicitadores de Portugal) Lisbonne, Portugal

Jorge Omar FREGA (Caja de Previsión Social para Abogados
de la Provincia de Buenos Aires) La Plata, Argentine

Un consultant de William Mercer

Douglas F. WELEBIR

(Welebir, Tierney & Weck, APLC)

Redlands, CA, États-Unis

Douglas F. WELEBIR (Welebir, Tierney & Weck, APLC)

Redlands, CA, États-Unis

Dimanche 3 novembre 2013 ▶ 14:00-17:30

Sessions

Thèmes

Droit de la Famille (suite)	<p>▶ Contrats de mariage</p>
Droit Bancaire / Droit Fiscal / Fusions et Acquisitions / Investissements Étrangers (suite)	<p>▶ Les entrées et sorties d'investissements internationaux en Asie : problématiques et défis Panorama sur les cinq continents : (i) des opportunités d'investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'immobilier et de la finance – avec une attention particulière sur l'Afrique, l'Europe de l'Est, l'Amérique Latine et les pays lusophones ; (ii) des véhicules et structures d'investissements transfrontaliers (holding onshore/offshore et sociétés commerciales) ; (iii) des incitations et avantages fiscaux et douaniers concernant les investissements étrangers dans les États représentés au congrès et les branches d'activités concernées ; (iv) des régimes fiscaux dérogatoires compétitifs et réglementation en matière de titres de séjour pour les résidents étrangers.</p>
Droit du Travail	<p>▶ Impact de la crise financière sur le droit du travail et pratiques et mesures mises en œuvre pour réagir à la crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures mises en place pour protéger les employés et favoriser le recrutement de nouveaux travailleurs - Mesures mises en place pour aider les employeurs et favoriser la flexibilité - Mesures mises en place pour attirer les investisseurs étrangers - Principes, objectifs et effets des mesures mises en œuvre
Forum des Firmes	<p>▶ Faisons le point sur les nouvelles attentes des clients en matière d'honoraires et les pratiques d'appel d'offres</p>
Droit de la Faillite / Médiation et Prévention des Conflits	<p>▶ Le redressement des entreprises et la médiation Analyse en droit comparé des expériences et des perspectives d'avenir de l'institution de la médiation pour traiter le redressement d'une entreprise en crise d'affaires où dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité, du point de vue d'avocats de différentes juridictions du monde.</p>
Droit de l'Immigration et Nationalité	<p>▶ Pratiques globales en matière de citoyenneté et de nationalité Les implications légales et pratiques de la citoyenneté et de la nationalité sont toujours plus importantes à travers le monde. Cette commission d'experts traitera des tendances juridiques internationales en matière de citoyenneté internationale et de nationalité touchant, en particulier, à la naturalisation, l'acquisition, le maintien et l'abandon de la citoyenneté, à la double et multiple citoyenneté, aux conflits de loi, à l'absence de réglementation légale, aux aspects financiers, aux implications fiscales, aux documents de voyage, aux apatrides, ainsi qu'aux questions juridiques et aux recours judiciaires.</p>
Droit Pénal	<p>▶ Les enquêtes et les poursuites en matière de corruption internationale : comment les enquêtes internes et les procédures pénales diffèrent à travers le monde ? Un certain nombre de pays incriminent la corruption des agents publics étrangers. Mais ce qui est illégal varie d'un pays à l'autre, comme la manière dont les enquêtes et les poursuites sont menées, de même que les règles applicables aux enquêtes internes dans une entreprise. Ces différences seront abordées au travers d'un cas pratique et d'exemples concrets.</p>
Droit des Transports	<p>▶ Contrats commerciaux comprenant des clauses de transport Non seulement les contrats de transport, mais aussi d'autres contrats (contrats de vente, de distribution, de technologie, de transfert, de franchise, d'approvisionnement) contiennent des conditions spécifiques pour le transport de marchandise. Mais comment faut-il les interpréter ? De quelle manière faut-il attribuer la responsabilité et le risque ? Pourquoi les clauses de juridiction sont-elles si importantes lorsqu'il s'agit de clauses de transport ? Dans quelle mesure peut-on exclure toute responsabilité ?</p>

Présidents

Luís ZARRALUQUI NAVARRO
(Zarraluqui Abogados de Familia)
Madrid, Espagne

Stephan KOENIG
(Oppenhoff & Partner)
Cologne, Allemagne

Tiago MARREIROS MOREIRA
(Vieira de Almeida & Associados -
Sociedade de Advogados, RL)
Lisbonne, Portugal

Pedro REBELO DE SOUSA
(SRS Advogados, RL)
Lisbonne, Portugal

Miguel TORRES
(Torres, Martín y Zaragoza)
Barcelone, Espagne

Federico TORZO
(Studio Legale Macchi
Di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Michael BRAUCH
(SKW Schwarz Rechtsanwälte)
Munich, Allemagne

Mary-Daphné FISHELSON
(La Garanderie & Associés) Paris, France
Jean-Jacques UETTWILLER
(UGGC & Associés) Paris, France

Ángel María BALLESTEROS BARROS
(Concordia Abogados S.L.P.)
Séville, Espagne
Jorge VERISSIMO
(BFV - Sociedade de Advogados)
Lisbonne, Portugal

Jacqueline R. BART
(Jacqueline Bart & Associates)
Toronto, Canada

Jerome ROTH
(Munger, Tolles & Olson)
San Francisco, CA, États-Unis

Carel J.H VAN LYNDEN
(Akd Prinsen Van Wijmen N.V.)
Rotterdam, Pays-Bas

Orateurs

Simon Jock BRUCE (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Giuseppe D'AVANZO (Studio Legale D'Avanzo) Rome, Italie
Giulia FACCHINI (Studio Legale Avvocato Giulia Facchini)
Turin, Italie
Francis GERVAIS (Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et
Associés) Laval, Canada
Annamarie GOSLING (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Flora HARRAGIN (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Anne-Marie HUTCHINSON (Dawson Cornwell)
Londres, Royaume-Uni

Ergun Benan ARSEVEN (Moroglu Arseven) Istanbul, Turquie
Jean-Jacques BATAILLON (Bataillon & Associés) Paris, France
Judit BUDAI (Szecskay Attorneys at Law) Budapest, Hongrie
Ana Lucía CASTAGNARI MARRA (Machado Associados
Advogados e Consultores) Sao Paulo, Brésil
Timothy COULDRICK (SRS Advogados, RL) Lisbonne, Portugal
Kevin DINGLI (Dingli & Dingli) La Valette, Malte
Thomas GOOSSENS (BCCC Avocats) Genève, Suisse
Alan JESSUP (Piper Alderman) Sydney, Australie
Agustina LOINAZ (ALS Abogados) Montevideo, Uruguay
Tiago MARREIROS MOREIRA (Vieira de Almeida & Associados
- Sociedade de Advogados, RL) Lisbonne, Portugal
Marilyn MCKEEVER (Berwin Leighton Paisner LLP)
Londres, Royaume-Uni

Shalini AGARWAL (Clasis Law) Londres, Royaume-Uni
Bruno BLANPAIN (Marx Van Ranst Vermeersch & Partners)
Bruxelles, Belgique
Mary-Daphné FISHELSON (La Garanderie & Associés)
Paris, France
Sascha GROSJEAN (Taylor Wessing) Düsseldorf, Allemagne
Matelda LO FIEGO (Studio Legale Lo Fiego) Milan, Italie

Rubén ACOSTA GONZALEZ (Acosta & Asociados)
Guadalajara, Mexique
Claudio ARTURO (Petsch Frosch Klein Arturo Rechtsanwälte)
Vienne, Autriche
Javier DASSO (Estudio Ariel A. Dasso)
Buenos Aires, Argentine

Shalini AGARWAL (Clasis Law) Londres, Royaume-Uni
Bruno BLANPAIN (Marx Van Ranst Vermeersch & Partners)
Bruxelles, Belgique
Marla Vanessa BOJORGE ZÚÑIGA (Bojorge & Associates)
Valencia, Espagne
Clayton E. CARTWRIGHT Jr. (The Cartwright Law Firm LLC)
Columbus, GA, États-Unis
Eugene CHOW (Chow King & Associates) Hong Kong, Chine

Maxime DELHOMME (SCP Delhomme) Paris, France
Alfredo GUARINO (Studio Legale AVV. Vincenzo Guarino)
Naples, Italie
David LEPIDI (SELARL Lepidi-Bril) Paris, France
Peter MULLER (Müller & Präger) Gerlinger, Allemagne

Olaf HARTENSTEIN (Dabelstein & Passehl)
Hambourg, Allemagne
Alberto PASINO (Zunarelli e Associati) Trieste, Italie
Francisco RAMOS ROMEU (Ramos & Arroyo)
Barcelone, Espagne

Ángel M. JUNQUERA SEPÚLVEDA (Junquera y Forcada S.C.)
Mexico, D.F., Mexique
Hugues LETELLIER (Hohl & Associés) Paris, France
Paulo LINS E SILVA (Paulo Lins e Silva Advogados)
Rio de Janeiro, Brésil
Caroline MCNALLY (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Hin Han SHUM (Li, Wong, Lam & W.I. Cheung)
Hong Kong, Chine

Jorge NETO VALENTE (Macao Lawyers Association)
Macao, Chine
Pedro PAIS DE ALMEIDA (Abreu Advogados) Lisbonne, Portugal
Alexander PUPETER (P+P Pöllath & Partners)
Munich, Allemagne
Pedro REBELO DE SOUSA (SRS Advogados, RL)
Lisbonne, Portugal
Gonçalo REIS MARTINS (SRS Advogados, RL)
Lisbonne, Portugal
Ta SHEN (Beijing Yingke Law Firm) Shenzhen, Chine
Jochem VAN DER WAL (Loyens & Loeff N.V.)
Amsterdam, Pays-Bas
Bin ZHU (Beijing Yingke Law Firm) Shenzhen, Chine

Jean-Louis MAGNIER (Salans) Paris, France
Pascal PETREL (Société d'Avocats P & A) Paris, France
Acácio PITA NEGRÃO (P.L.E.N. - Sociedade De Advogados)
Lisbonne, Portugal
Geoffrey RICHARDS (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni
Mark A. WATSON (Fox Williams LLP) Londres, Royaume-Uni

Helena DE BACKER (DS De Backer & Bastin)
Bruxelles, Belgique
Alvaro GASULL TORT (Roca Junyent S.L.P.)
Barcelone, Espagne

Laura DEVINE (Laura Devine Solicitors) Londres, Royaume-Uni
Rayan HOUDROUGE (Lenz & Staehelin) Genève, Suisse
Anne KLEFFMANN (Heuking Kühn Lüer Wojtek) Munich,
Allemagne
David LEOPOLD (David Wolfe Leopold & Associates)
Cleveland, OH, États-Unis
Miguel LOINAZ RAMOS (ALS Asociados) Montevideo, Uruguay

Olufemi SUNMONU (Femi Sunmonu & Associates)
Lagos, Nigeria
Matthew WILMSHURST (Holman Fenwick & Willan LLP)
Londres, Royaume-Uni

Tous les participants sont priés de mentionner dans le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès.

Pour les activités qui ne sont pas comprises dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral n'aura pas été reçu.

Jeudi 31 octobre 2013 ▶ Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue



▶ 18:00 - 21:00 : Hôtel Venetian

▶ La cérémonie d'ouverture du congrès, présentée par un maître de cérémonie, se déroulera à l'hôtel Venetian.

Dans la pure tradition de l'UIA, plusieurs personnalités se succéderont pour accueillir les participants au congrès et leur souhaiter de fructueux travaux.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail de bienvenue au bord de la piscine de l'hôtel, durant lequel vous retrouverez vos confrères et amis.

Pour des raisons de sécurité, vous devrez impérativement être en possession de votre badge ou d'un carton d'invitation et d'une pièce d'identité.

Il n'y aura pas de service de navettes pour cette soirée, l'hôtel Venetian étant situé à quelques minutes de marche des autres hôtels du congrès.

Un transfert en bus aller-retour sera néanmoins assuré pour l'hôtel Grandview situé à Taipa. Les horaires figureront dans le programme final du congrès remis sur place et seront affichés dans les hôtels du congrès.

Vendredi 1^{er} novembre 2013 ▶ Soirée informelle, cocktail dînatoire

▶ 20:00 - 23:00 : Tour de Macao

▶ Le cocktail dînatoire se déroulera sur l'esplanade située au pied de la tour de Macao.

Inaugurée en décembre 2001, la Macau Sky Tower mesure 338 m de hauteur. Elle possède une terrasse panoramique à 360° et propose la plus belle vue de Macao. Si vous le souhaitez, vous pourrez éventuellement y monter.

En plus d'être utilisée pour l'observation et le divertissement, la tour l'est également pour la radiodiffusion et les télécommunications.

Un transfert aller et retour en bus sera assuré des hôtels du congrès à la tour de Macao. Les horaires figureront dans le programme final du congrès remis sur place et seront affichés dans les hôtels du congrès.



Samedi 2 novembre 2013 ▶ Soirée de gala

▶ **La soirée de gala se tiendra exceptionnellement la veille de la clôture du congrès afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir y participer.**

Situé au cœur de Macao et inauguré en 2006, l'hôtel Grand Lisboa à l'architecture originale en forme de feuille de lotus, est un bâtiment emblématique de la ville que l'on ne peut manquer de remarquer dans la ligne d'horizon. Avec ses 261 mètres de hauteur, c'est le plus haut immeuble de Macao.

Vous pourrez ainsi découvrir, à l'occasion du dîner de gala, la richesse de la cuisine des traditionnels banquets chinois qui vous sera servie dans la Grand Ballroom de l'hôtel Grand Lisboa, salon à la décoration à la fois luxuriante et surprenante.

Tenue vestimentaire : robe longue et smoking ou costume sombre.

Prix de la soirée incluant dîner et animation dansante : **170 Euros** par personne.

▶ 20:30 : Hôtel Grand Lisboa



Dimanche 3 novembre 2013 ▶ Cérémonie et cocktail de clôture

▶ 17:45 - 20:30 : Hôtel Conrad Macao

▶ La passation de la présidence de l'actuel Président Jean-Marie Burguburu au Président désigné Stephen L. Dreyfuss sera un moment fort de la cérémonie de clôture. Cette dernière permettra de faire la synthèse des travaux scientifiques du congrès et lors de la cérémonie de clôture sera également remis le Prix Monique-Raynaud Contamine, récompensant les meilleurs rapports du congrès.

Dimanche 3 novembre 2013 ▶ Soirée libre

▶ Vous trouverez à Macao, et plus précisément au sein du Cotai Strip, une grande variété de restaurants proposant des cuisines de toutes origines. Un peu plus loin de l'agitation, vous pourrez également découvrir des adresses où vous restaurer dans le cadre dépaysant des îles de Taipa ou Coloane.

Ce sera peut-être aussi pour vous l'occasion d'aller voir une représentation du *House of Dancing Water*, spectacle aquatique exceptionnel du groupe Franco Dragone à ne pas manquer à Macao.

L'agence DESTINATION PLUS tiendra à votre disposition pendant le congrès une liste de bonnes adresses pour votre soirée libre à Macao.

Lundi 4 novembre 2013 ▶ Excursion générale

▶ 7:30 - 18:30 : Hong Kong

▶ Le départ en bus avec votre guide depuis l'hôtel du congrès est prévu à 7h30. Au terminal de Taipa, vous effectuerez les formalités d'immigration avant de prendre le ferry vers Hong Kong.

Après la traversée d'environ 50 min et les formalités d'immigration à l'arrivée, vous irez dans le quartier de Central, et ferez un Feng Shui Tour, visite architecturale de Hong Kong.

Vous rejoindrez ensuite la ville portuaire d'Aberdeen où les familles de pêcheurs vivent sur leurs bateaux-maisons. Un déjeuner de Dim Sum à bord du restaurant flottant « Jumbo Kingdom » vous sera proposé.

L'après-midi, vous partirez à la visite du couvent en bois de Chi Lin avec ses bassins couverts de lotus et ses statues en or ; vous découvrirez enfin le jardin de Nan Lian pour un agréable moment de dépassement.

Fin de l'excursion prévue vers 18h30.

Après l'excursion, vous pourrez au choix rester à Hong Kong, avoir un transfert pour le terminal des ferries, pour rentrer à Macao ou pour l'aéroport de Hong Kong, pour prendre votre vol retour.

Prix de l'excursion incluant transferts, déjeuner et visite guidée : **145 Euros par personne.**

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre chronologique de réception.

Attention : pour les participants ayant besoin d'un visa pour Hong Kong (voir page 8).



Hébergement

Un contingent de chambres a été réservé pour le congrès de l'UIA à des tarifs préférentiels dans plusieurs hôtels de Macao du 29 octobre au 4 novembre 2013.

Compte tenu du nombre limité de chambres et du fait que les tarifs préférentiels ne peuvent être garantis au-delà du nombre de chambres réservées pour l'UIA, nous vous conseillons vivement de faire vos réservations dès que possible auprès de **DESTINATION PLUS**.

Lorsque le contingent de chambres prévu pour le congrès sera épuisé ou pour tout séjour avant ou après ces dates, **DESTINATION PLUS** procédera à une demande spécifique auprès de l'hôtel concerné (réservation sous réserve de disponibilité et éventuellement soumise à une nouvelle tarification).

HÔTEL / CATÉGORIE	Type de chambre	Prix par nuit et par chambre en Euros (Incluant taxes ⁽¹⁾ et petit-déjeuner ⁽²⁾)
CONRAD MACAO 5* Hôtel du congrès	Deluxe Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	200 €
	Suite Deluxe Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	270 €
	Supplément le samedi	+120 €
FOUR SEASONS MACAO 5* ^{SUP}	Supérieure Deluxe Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	235 €
	Premium Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	355 €
	Suite Junior Executive Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	530 €
	Supplément le vendredi et le samedi	+85 €
VENETIAN MACAO 5*	Suite Royal Individuelle ⁽³⁾	195 €
	Suite Royal Double / Twin ⁽³⁾	210 €
	Suite Bella Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	235 €
	Supplément le vendredi	+55 €
	Supplément le samedi	+125 €
SHERATON MACAO 5*	Deluxe Individuelle ⁽³⁾	185 €
	Deluxe Double / Twin ⁽³⁾	200 €
	Club Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	230 €
	Suite Executive Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	265 €
	Suite Deluxe Individuelle / Double / Twin ⁽³⁾	360 €
	Supplément le samedi	+ 60 €
HOLIDAY INN MACAO 4* ^{SUP}	Supérieure Individuelle ⁽³⁾	135 €
	Supérieure Double / Twin ⁽³⁾	155 €
	Supplément le vendredi	+ 35 €
	Supplément le samedi	+105 €
GRANDVIEW 4*	Standard Individuelle ⁽³⁾	105 €
	Supplément le vendredi et le samedi	+25 €



NOTE IMPORTANTE :

Les hôtels demandent systématiquement lors de votre arrivée une pièce d'identité ainsi que l'empreinte de votre carte bancaire (aucun frais ne sera débité sur votre carte - il s'agit d'une garantie pour les éventuels extras).

Les chambres ne peuvent être occupées qu'à partir de 15h00 le jour d'arrivée et doivent être libérées à 12h00 le jour du départ.

Pour localiser ces hôtels, veuillez vous reporter au plan de Macao figurant à la page 42.

Ces chambres sont réservées dans le cadre du congrès de l'UIA et soumises à des conditions de vente particulières. Veuillez-vous reporter à la page 41 pour plus de détails.

Toute réclamation liée aux critères de classification (normes chinoises) ne pourra donner lieu à indemnisation.

(Voir conditions d'annulation et modification page 41)

(1) Les taxes peuvent être modifiées à la hausse ou à la baisse par décision gouvernementale. - (2) Petit-déjeuner inclus du 29/10 au 04/11. - (3) Individuelle = grand lit / Double = grand lit / Twin = 2 lits simples

Conrad Macao Cotai Central 5*(Hôtel du congrès)



L'hôtel Conrad Macao au luxe contemporain se trouve parmi les casinos, les boutiques de luxe ainsi qu'une variété de lieux d'attractions.

Les 636 chambres, spacieuses (minimum 52 m²) et modernes, sont situées dans une tour de 40 étages offrant une vue sur la piscine ou sur la ville.

Équipement : télévision par satellite, WI-FI, station iPod, coffre-fort, fer à repasser, minibar, machine à café à capsules, salle de bain avec baignoire et douche séparée, sèche-cheveux.

L'hôtel dispose d'un centre de bien-être avec sauna et bains à remous, une salle de sport, une piscine extérieure et un spa ainsi que deux restaurants : le Dynastie 8, restaurant chinois auquel le chef Wong apporte 40 ans de savoir-faire culinaire; le Grand-Orbit qui propose un voyage culinaire autour du monde.



Four Seasons Hôtel Macao Cotai Strip 5*^{SUP}



► L'hôtel Four Seasons est une oasis en plein cœur du Cotai Strip, idéalement relié à l'hôtel Venetian par une galerie de magasins de luxe. Inspiré par l'architecture coloniale, l'hôtel est harmonieusement décoré dans un style néo-classique aux accents orientaux, aux couleurs éclatantes, aux brocarts luxuriants et aux tons dorés.

Les 360 chambres offrent une vue sur la ville ou sur la piscine.

Équipement : télévision par satellite, lecteur DVD, WI-FI (en supplément), coffre-fort, minibar, salle de bain avec baignoire et douche séparée, sèche-cheveux.

Cet hôtel de luxe dispose de cinq piscines extérieures, d'un immense spa, d'une salle de fitness et d'une salle de yoga ainsi que de trois restaurants et d'un bar lounge.

The Venetian® Macao-Resort-Hotel 5*

► Situé en face de l'hôtel Conrad, et totalement démesuré, le Venetian Macao, est principalement dédié aux jeux et réputé pour son élégance et son ambiance hors du commun.

Comme son « frère aîné » de Las Vegas, le décor de la ville de Venise y a été reconstitué.

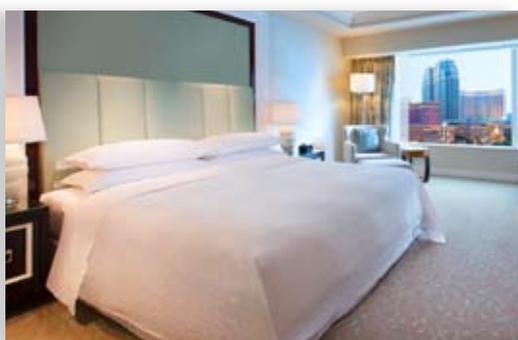
Les 3 000 chambres raffinées et spacieuses (70 m²) disposent toutes d'un coin salon et offrent un magnifique panorama sur la ville.

Équipement : télévision par satellite, WI-FI, coffre-fort, minibar, fer et table à repasser, salle de bain avec baignoire et douche séparée, sèche-cheveux.

Vous pourrez profiter d'un casino, de 330 magasins, d'une salle de gym, d'une piscine et d'un jacuzzi, d'un centre de bien-être MALO CLINIC ainsi que de multiples cafés et 30 restaurants.



Sheraton Macao Hôtel Cotai Central 5*



► Le Sheraton, situé à côté des hôtels Conrad et Holiday Inn, est le plus grand hôtel du Cotai Strip avec 3 896 chambres (42 m²).

Équipement : lit Sheraton Sweet Sleeper™, télévision par satellite, WI-FI, coffre-fort, minibar, salle de bain avec baignoire et douche séparée, sèche-cheveux.

L'hôtel dispose de 3 piscines extérieures, d'un spa « Shine for Sheraton », d'un centre de bien être ouvert 24h/24 avec sauna et bains à remous, ainsi que de plusieurs restaurants comme le Feast avec buffet international, le Xin et sa cuisine asiatique, le restaurant italien Bene et le Palms Lounge et trois bars situés au bord des piscines.

Holiday Inn Macao Cotai Central 4*^{SUP}

► L'hôtel Holiday Inn, situé à côté de l'hôtel Conrad, propose 1 224 chambres sophistiquées d'inspiration asiatique dans une tour de 38 étages.

Équipement : télévision par satellite, WI-FI, station iPod, coffre-fort, minibar, salle de bain avec baignoire et douche séparée, sèche-cheveux.

L'hôtel est doté d'un casino, d'une piscine extérieure chauffée et d'un jacuzzi, d'un centre de remise en forme avec piscine, spa et sauna, cours de yoga et de Pilates, ainsi que d'un Lobby Lounge et d'un café au bord de la piscine avec une grande terrasse et vue sur le Cotai Strip.

Hôtel Grandview 4*

► Le Grandview, avec 425 chambres spacieuses dotées d'un mobilier moderne, est situé dans le centre ville de Taipa, à 5 minutes du Cotai Strip en voiture.

Équipement : télévision par satellite, WI-FI, coffre-fort, minibar, salle de bain avec baignoire, sèche-cheveux.

Vous pourrez profiter d'un casino, d'une piscine extérieure et d'un spa avec sauna et hammam, de deux restaurants, Kuan I Hin qui sert une variété de mets chinois, le Valencia des spécialités internationales et asiatiques et un bar, le Cherrie's Corner.

Transfert nécessaire pour se rendre à l'hôtel du congrès. Des navettes seront à votre disposition.



Activités pour les accompagnants

Les réservations d'activités pour les accompagnants doivent se faire en même temps que celles de l'hébergement et des pré et post tours. Vous aurez également la possibilité de vous inscrire sur place à l'hôtel Conrad Macao auprès de **DESTINATION PLUS**, sous réserve de disponibilité des activités souhaitées. Les paiements sur place s'effectueront en Euros en espèces uniquement.

Les horaires définitifs de départ des activités pour les accompagnants seront affichés au bureau d'accueil DESTINATION PLUS et dans tous les hôtels du congrès. Si le nombre de participants minimum n'était pas atteint, les activités pourraient être reportées ou annulées. En cas de non présentation le jour de l'activité, **DESTINATION PLUS** ne procédera à aucun remboursement.

La langue officielle pour toutes les activités est l'anglais.

(Voir conditions d'annulation et modification page 41)

Visite du Macao historique ▶ Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 novembre ▶ 9:00 - 13:00

▶ Prix : 45 Euros (Minimum de participants : 10)



▶ Départ en bus de l'hôtel du congrès jusqu'au Temple d'A-Ma, dédié à la déesse protectrice des marins. Véritable emblème de Macao, il est encore en activité et les visiteurs peuvent y découvrir les différents rituels associés à la prière des divinités locales.

Puis, vous vous rendrez sur les ruines de la Cathédrale St Paul ; splendide façade en pierre sculptée qui constitue, avec le grand escalier, ce qui reste de la première Église et de l'Université jésuites en Chine.

Visite de la Forteresse du Mont, construction Jésuite pour servir de quartier général et de défense contre l'attaque des Néerlandais. Elle devint ensuite la résidence du gouverneur et abrite aujourd'hui le Musée de Macao.

Vous vous rendrez ensuite à Senado Square, dont les pavés de marbre sont une réplique exacte de ceux des trottoirs de Lisbonne. Après avoir admiré les monuments de la place, vous pourrez profiter d'un temps libre pour faire du shopping et vous promener.

Retour à l'hôtel en bus.

Visite de Taipa et Coloane ▶ Vendredi 1^{er} et dimanche 3 novembre ▶ 14:00 - 18:00

▶ Prix : 45 Euros (Minimum de participants : 10)

▶ Départ de l'hôtel du congrès en bus pour Taipa, annexe de Macao très active.

Vous commencerez par la visite du village puis le Musée des Maisons, au style portugais et construites au début du XX^e siècle. Plusieurs expositions et mises en scène y révèlent la vie quotidienne des habitants de Macao de l'époque.

Vous vous dirigerez ensuite vers l'église Notre Dame de Carmel et vous flânerez dans les Jardins du Carmel.

Visite du Monastère bouddhiste Po Tai Un, lieu de pèlerinage réputé notamment pour sa superbe salle de prière ainsi que son restaurant végétarien.



Vous finirez l'après-midi en visitant Coloane, ancien petit village de pêche et port de commerce ouvert sur les îles chinoises environnantes. Promenez-vous dans les rues étroites et laissez-vous imprégner de l'atmosphère du Macao traditionnel.

Retour en bus à l'hôtel.



Une touche d'art et de culture ▶ Vendredi 1^{er} et dimanche 3 novembre ▶ 9:00 - 13:00



▶ Départ de l'hôtel du congrès en bus.

Vous commencerez par une leçon de tai chi, un art de santé et de bien-être dérivé des arts martiaux.

À la suite de cette séance relaxante, vous aurez l'occasion de découvrir les traditions chinoises, notamment l'art de la calligraphie.

Pour finir, vous assisterez à la traditionnelle cérémonie du thé qui désigne « l'art d'agir avec application ». Méthode conviviale permettant d'obtenir un bon thé, de mettre en avant ses parfums par un service raffiné (Théière en terre de Yi Xing, tasse en porcelaine fine...).

Retour à l'hôtel en bus.



▶ Prix : 80 Euros (Minimum de participants : 20)

Cours de cuisine chinoise ▶ Samedi 2 novembre ▶ 9:00 - 14:00

▶ Prix : 125 Euros (Minimum de participants : 10)

▶ La cuisine chinoise dans toute sa variété et sa complexité est sans conteste un des plus beaux plaisirs qu'un visiteur peut expérimenter en Chine. Après une découverte et un apprentissage d'incroyables saveurs, vous pourrez déguster de délicieux plats pour le déjeuner (boissons non incluses).

Retour en bus à l'hôtel.



Hong Kong ▶ Samedi 2 novembre ▶ 7:00 - 20:00

▶ Prix : 215 Euros (Minimum de participants : 20)



▶ Rendez-vous à l'hôtel Conrad Macao avec votre guide et transfert au terminal des Ferries de Taipa. Formalités d'immigration et départ pour Hong Kong en ferry.

Début de la visite par la montée en téléphérique ou en bus au Pic Victoria où vous pourrez découvrir le magnifique point de vue sur la baie de Hong Kong et la mer de Chine méridionale. Puis vous vous dirigerez vers Kowloon pour un déjeuner « Dim Sum » (mets cantonnais) au restaurant Serenade (boissons non incluses).

Après le déjeuner, départ pour une balade au *Jade Market*, l'un des plus pittoresques marchés de jade de Kowloon. On y trouve des bijoux précieux et des objets anciens de toutes sortes.

Vous terminerez par une pause shopping à l'HERITAGE 1881, ancien quartier général de la Police Maritime, transformé en galeries marchandes de luxe.

Transfert jusqu'au China Ferry Terminal. Procédures d'immigration et transfert en ferry pour Macao. Retour en bus à l'hôtel.

Attention : pour les participants ayant besoin d'un visa pour Hong Kong (voir page 8).



Pré-congrès ▶ du samedi 26 au mercredi 30 octobre

▶ Pékin - Xian (5 jours / 4 nuits)

Jour 1 ▶ Samedi 26 octobre ▶ Pékin

▶ Pékin, centre administratif et culturel du pays, est une ville qui s'étend sur près de 17 000 km². Avec plus de 20 millions d'habitants, elle est la seconde ville la plus peuplée de Chine. Cité horizontale aux longues avenues rectilignes, Pékin la "ville impériale" est une ville-palais, chargée d'histoire de civilisations millénaires.

Arrivée des participants par leurs propres moyens et rendez-vous à l'hôtel Novotel Peace 4* à 14h30.



En début d'après-midi, votre guide anglophone vous accompagnera Place Tian An Men, véritable cœur de la cité, entourée des édifices officiels et notamment du grandiose Mausolée de Mao.

Vous visiterez ensuite le fameux Temple du Ciel qui est le plus grand ensemble d'édifices monastiques en Chine, connu pour ses toits coniques de tuiles vernissées bleues.

En début de soirée, transfert puis dîner au restaurant « Quan Ju De Fangzhuang » où vous aurez l'occasion de déguster la spécialité de la ville, le canard laqué pékinois.

Nuit à l'hôtel Novotel Peace 4* (ou similaire).

Jour 2 ▶ Dimanche 27 octobre ▶ Pékin



▶ Petit déjeuner à l'hôtel puis départ avec votre guide pour la Grande Muraille.

Vous parcourrez à pied quelques-uns des 6800 km qui composent cet étonnant serpent de pierres et constitue l'une des merveilles du monde. Puis vous emprunterez le téléphérique afin d'admirer de merveilleux paysages avec une vue imprenable sur les montagnes crénelées et les vallées profondes.

Nous vous conduirons ensuite au village de Mutianyu, pour déjeuner au restaurant « School House », ancienne école rénovée.

Après cela, vous visiterez le Palais d'Été, site d'influence européenne offrant un magnifique jardin impérial, qui fut la résidence estivale sous la dynastie des Qing.

En fin de journée, vous assisterez à un spectacle unique « The Legend of Kung Fu », utilisant un mélange de Kung Fu, de danses et d'acrobaties. Les costumes, décors et effets spéciaux sont créés par certains des meilleurs metteurs en scène de Chine.

Dîner buffet et nuit à l'hôtel Novotel Peace 4* (ou similaire).



Jour 3 ▶ Lundi 28 octobre ▶ Pékin



▶ Après le petit déjeuner à l'hôtel, votre guide vous emmènera visiter la Cité Interdite. Construite dès le début du XV^e siècle sur 72 hectares, ce palais est le plus splendide des palais impériaux jamais bâtis.

Vous flânerez dans les enfilades de cours, de bâtiments et de salles rivalisant de majesté. Puis, balade passionnante en cyclo pousse dans les Hutong (le vieux Pékin) où vous découvrirez le mode de vie des quartiers populaires de la ville.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, vous découvrirez le nouveau quartier de l'Espace 798 à Dashanzi, ancienne usine des années cinquante où sont désormais installés des ateliers d'artistes, galeries, bars, studios, agences de publicité. Quartier d'avant-garde à Pékin, c'est aujourd'hui un lieu incontournable de l'art contemporain.

Vous pourrez aussi faire du shopping dans la Rue Liulichang, bordée d'antiquaires et d'échoppes artisanales.

Dîner buffet et nuit à l'hôtel Novotel Peace 4* (ou similaire).

Jour 4 ▶ Mardi 29 octobre ▶ Pékin / Xian

▶ Transfert à l'aéroport et envol pour Xian. À votre arrivée, accueil et transfert en ville.

Xian, cité historique du bassin du Fleuve Jaune, est l'une des plus anciennes capitales de la Chine, point de départ de la "Route de la Soie". Pendant près de 1062 ans, elle vit se succéder onze dynasties qui marquèrent chacune de leurs empreintes sites historiques, tombeaux ou monuments, kiosques ou terrasses.

Votre guide vous emmènera déjeuner dans un restaurant typique où vous dégusterez une fondue chinoise.

Dans l'après-midi, vous profiterez d'un tour dans la vieille ville et dans le quartier musulman Hui, quartier commerçant avec des panneaux écrits en chinois et arabe. Vous visiterez la Grande Mosquée, mosquée à la chinoise ne possédant pas de minaret, et son ensemble de pavillons classiques en bois autour d'un jardin.

Pour continuer, vous flânerez sur un marché de plantes et herbes médicinales dont votre guide vous expliquera l'importance pour les chinois. Enfin, promenade sur Shu Yuan Men, rue à l'ancienne architecture classique surnommée « la rue des Arts », et découverte de la calligraphie et de la peinture traditionnelles chinoises au pinceau et à l'encre de Chine.

Le soir, votre guide vous accompagnera pour un dîner de raviolis (spécialité culinaire de la ville) et vous assisterez après à un spectacle de chants et danses Tang au Théâtre de l'hôtel Grand New World.

Nuit à l'hôtel Mercure ou Renmin Square 4* (ou similaire).

Jour 5 ▶ Mercredi 30 octobre ▶ Xian / Hong Kong / Macao

▶ Après le petit déjeuner, départ pour la visite de la Grande Fouille avec votre guide. En 1974 a été mis à jour ce qui est considéré comme l'une des plus grandes découvertes archéologiques de ce siècle, une armée grandeur nature, de 6 000 statues de guerriers et de chevaux en terre cuite.

Déjeuner dans un restaurant local.

En début d'après-midi transfert à l'aéroport et envol pour Hong Kong. Arrivée à l'aéroport de Hong Kong, transit et embarquement à bord d'un hydroglisseur pour Macao. Transfert à votre hôtel.



Pékin - Xian ▶ Du 26 au 30 octobre 2013

Nombre minimum de participants : 15	Chambre double	Chambre individuelle
Prix du forfait par personne en Euros	1 450 €	1 700 €

▶ Ces prix incluent : Les vols Pékin / Xian / Hong Kong, les transferts prévus au programme, le transport en hydroglisseur Hong Kong / Macao, l'hébergement en chambre double ou individuelle en hôtels 4* avec petit-déjeuner (4 nuits), les repas mentionnés au programme, les visites et entrées aux monuments et les spectacles prévus au programme, un guide anglophone dans chaque ville du Jour 1 au Novotel à Pékin au Jour 5 à l'aéroport de Xian, les taxes.

▶ Ces prix n'incluent pas : Les vols internationaux, **les frais de visa**, les boissons, les repas non prévus au programme, les pourboires, les dépenses personnelles, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grèves, retards d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc., les assurances annulation/ bagages et assistance/ rapatriement.



Post-congrès ▶ du lundi 4 au jeudi 7 novembre

▶ Guilin - Yangshuo - Shanghai (4 jours / 3 nuits)

Jour 1 ▶ Lundi 4 novembre : Hong Kong / Guilin

▶ Départ de Macao, transfert à Hong Kong en hydroglisseur et envol pour Guilin. Accueil et transfert à l'hôtel.

Guilin, c'est l'étape romantique, avec ses merveilleux paysages naturels dus au relief karstique, ses collines en pain de sucre envahies d'une végétation luxuriante qui s'élèvent brusquement au-dessus du sol. Parmi elles, serpentent des rivières aux eaux limpides; les grottes y sont profondes et calmes et les rochers ont des formes variées.

Dîner et nuit au Guilin Park Hôtel 4* (ou similaire).

Jour 2 ▶ Mardi 5 novembre : Guilin / Yangshuo / Guilin



▶ Après le petit déjeuner à l'hôtel, départ avec votre guide anglophone pour une croisière inoubliable sur la Rivière Li dont les méandres serpentent majestueusement à travers collines et pics de toutes formes, bois touffus et verts bambous.

Déjeuner à bord.

Vous ferez une étape dans le village de Yangshuo pour une visite de la ville et de ses marchés.

Le retour en bus vers Guilin s'effectuera en empruntant une route bordée de rizières, un cadre magnifique.

Dîner et nuit au Guilin Park Hôtel 4* (ou similaire).

Jour 3 ▶ Mercredi 6 novembre : Guilin / Shanghai

▶ Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport et envol pour Shanghai. Accueil et transfert en ville.

Shanghai est maintenant l'une des trois plus grandes métropoles du monde et la 3^e ville la plus peuplée de Chine avec ses 24 millions d'habitants. C'est la plus occidentale des villes chinoises, à l'ambiance chaleureuse, prospère, animée; c'est elle qui crée la mode en Chine, tant sur le plan vestimentaire que culturel.

Déjeuner Dim Sum au restaurant Din Tai Fung.

Votre guide vous entraînera à la découverte de la vieille ville et la visite du surprenant Jardin du Mandarin Yu, exemple remarquable d'un jardin « à la chinoise ». Véritable havre de paix dans cette ville bourdonnante, il recrée de magnifiques paysages où se mélangent pagodes, pavillons, fontaines, arbres anciens, fleurs précieuses et massifs de rocaillages jaunes.

Dîner et nuit à l'Equatorial Hôtel 4* (ou similaire).



Jour 4 ► Jeudi 7 novembre : Shanghai



► Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la visite du Musée de Shanghai. Inauguré en 1997 et souvent considéré comme le meilleur musée de Chine mêlant culture traditionnelle et esprit de l'époque, c'est en tout cas le plus grand et le plus complet avec une collection de plus de 120 000 pièces, bronzes, céramiques, sculptures, peintures, calligraphies ou meubles.

Vous verrez également l'extraordinaire maquette de Shanghai.

Puis, votre guide anglophone vous accompagnera pour monter au sommet de la Oriental Pearl Tower (la tour de la télévision de Shanghai), dressée sur la rive du fleuve Huang Pu et haute de 468 mètres. L'ascenseur vous mènera à une splendide vue panoramique de la ville.

Déjeuner en haut de la tour, dans le restaurant panoramique.

Dans l'après-midi, transfert à l'aéroport.

Guilin - Yangshuo - Shanghai ► Du 4 au 7 novembre 2013

Nombre minimum de participants : 15	Chambre double	Chambre individuelle
Prix du forfait par personne en Euros	1 300 €	1 500 €

► Ces prix incluent : Les vols Hong Kong / Guilin / Shanghai, les transferts prévus au programme, le transport en hydroglisseur Macao / Hong Kong, l'hébergement en chambre double ou individuelle en hôtels 4* avec petit-déjeuner (3 nuits), les repas mentionnés au programme, les visites et entrées aux monuments indiqués dans le programme, un guide anglophone dans chaque ville du Jour 1 à l'aéroport de Guilin au Jour 4 à l'aéroport de Shanghai, les taxes.

► Ces prix n'incluent pas : Les vols internationaux, **les frais de visa**, les repas non prévus au programme, les boissons, les dépenses personnelles, les pourboires, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grèves, retards d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc., les assurances annulation / bagages et assistance / rapatriement.

(Voir conditions d'annulation et modification page 41)





Modes de paiement

Modes de paiement UIA

Inscription au congrès / Soirée de gala / Excursion générale

Les droits d'inscription au congrès, à la soirée de gala et à l'excursion générale, payables uniquement en Euros, doivent être réglés :

- ▶ 1- Par chèque bancaire en Euros encaissable en France, à l'ordre de l'UIA et envoyé à : UIA (25 rue du Jour - 75001 Paris - France).
- ▶ 2- Par carte de crédit (VISA / MASTERCARD) en Euros uniquement.
- ▶ 3 - Par virement bancaire SWIFT, en précisant sur l'ordre de virement la mention « sans frais pour le destinataire » en faveur de l'Union Internationale des Avocats et en indiquant vos noms et prénoms ainsi que la mention « 57^e congrès Macao ».

Titulaire du compte :

Union Internationale des Avocats
Société Générale - 91 avenue des Champs Elysées - 75116 Paris - France
BIC/SWIFT : SOGEFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

Modes de paiement DESTINATION PLUS

Hébergement / Activités accompagnants / Programmes pré et post-congrès

Une participation forfaitaire de 40 Euros de frais de dossier vous sera facturée.

Les inscriptions, par courrier, fax ou email, doivent parvenir à DESTINATION PLUS avant le 30 septembre 2013.

Après cette date, toute inscription devra être réglée par carte de crédit uniquement (VISA / MASTERCARD). Les virements ou règlement sur place ne seront plus acceptés.

Les réservations seront traitées par ordre chronologique de réception.

Une confirmation/facture incluant toutes les prestations demandées et un numéro de dossier vous seront envoyés par email ou par fax. Si vous ne le recevez pas sous 48h veuillez contacter DESTINATION PLUS dans les plus brefs délais.

Votre réservation ne sera validée qu'à réception de la confirmation/facture signée et du règlement total.

Sans réponse des participants sous 7 jours, les réservations seront automatiquement annulées.

Modes de règlement

- ▶ 1- Par carte de crédit (VISA ou MASTERCARD) en Euros uniquement.
- ▶ 2- Par virement bancaire SWIFT, en Euros uniquement, en précisant sur l'ordre de virement la mention « **sans frais pour le destinataire** » en faveur de DESTINATION PLUS et en indiquant vos noms et prénoms ainsi que la mention « 57^e congrès Macao » et le numéro de dossier (indiqué sur la confirmation/facture).

Titulaire du compte :

CV VOYAGES - DESTINATION PLUS
Banque HSBC
45 rue Saint Lambert - 75015 Paris – France
SWIFT : CCFRFRPP
IBAN : FR 76 3005 6007 1307 1301 4887 625

Merci de joindre une copie de votre ordre de virement avec votre confirmation / facture signée.



Conditions d'annulation

Annulation d'une inscription au congrès / de la soirée de gala / de l'excursion générale

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 20 % pour frais de dossier et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats (UIA) avant le 30 septembre 2013. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après cette date.

Afin d'éviter tout problème de remboursement, nous conseillons vivement aux personnes ayant besoin d'un visa de procéder à leur inscription le plus tôt possible. Tous les remboursements seront effectués après le congrès.

Les participants s'étant acquittés du montant intégral des frais d'inscription et qui ne seraient pas en mesure d'assister personnellement au congrès peuvent se faire remplacer par un confrère et en informer l'UIA. Des frais de dossiers de 50 Euros seront facturés.

Annulation et modification de l'hébergement / des activités accompagnants / des programmes pré et post-congrès

En cas d'annulation les frais de dossier de 40 Euros ne sont pas remboursables.

Hébergement

Les chambres sont réservées dans le cadre du congrès de l'UIA et soumises à des conditions de vente groupe particulières (voir ci-dessous).

En cas de no-show (conditions valables pour tous les hôtels) : 100 % de frais d'annulation.

HÔTEL	CONDITIONS	Frais d'annulation de la totalité de votre séjour	Frais d'annulation d'une partie de votre séjour
Conrad, Venetian et Holiday Inn	De l'inscription au 29 juillet 2013	40 €	
	Du 30 juillet au 3 septembre 2013	30 %	
	Du 4 septembre au 13 octobre 2013	60 %	40 €
	À partir du 14 octobre 2013	100 %	100 %
Sheraton	De l'inscription au 30 juin 2013	40 €	
	Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2013	50 %	
	Du 1 ^{er} septembre au 13 octobre 2013	80 %	40 €
	À partir du 14 octobre 2013	100 %	100 %
Four Seasons, Grandview	De l'inscription au 3 août 2013	40 €	
	Du 4 août au 3 septembre 2013	25 %	
	Du 4 au 13 septembre 2013	50 %	
	Du 14 septembre au 13 octobre 2013	75 %	40 €
	À partir du 14 octobre 2013	100 %	100 %

Activités accompagnants

Jusqu'à 15 jours avant la date du congrès : pas de frais d'annulation. Après cette date : 100 % de frais d'annulation.

Programmes pré et post-congrès

Les conditions d'annulation pour les participants sont fixées comme suit et entraînent les frais suivants :

De l'inscription à 60 jours avant l'arrivée : 10 % de frais d'annulation.

De 59 à 30 jours avant l'arrivée : 25 % de frais d'annulation.

De 29 à 15 jours avant l'arrivée : 50 % de frais d'annulation.

De 14 à 8 jours avant l'arrivée : 75 % de frais d'annulation.

De 7 jours avant l'arrivée au jour de l'arrivée : 100 % de frais d'annulation.

Interruption de séjour ou no-show : pas de remboursement.

DESTINATION PLUS se réserve le droit d'annuler les programmes pré et post-congrès, à la date du 12 septembre 2013, dans le cas où le nombre minimum de participants ne serait pas atteint. Le montant du pré / post-congrès vous serait alors remboursé (sauf les frais liés à la modification des vols internationaux réservés par vos soins).

Les remboursements seront effectués après le congrès.

Modification

Pour toute modification à moins de 30 jours du congrès : 40 Euros de frais de modification.

Assurance assistance / rapatriement (par vos soins)

Pour toute inscription à un programme pré ou post-congrès, la souscription à une assurance assistance/rapatriement est obligatoire (par vos soins). Dans le cadre de votre participation au congrès, nous vous conseillons de souscrire une assurance vous couvrant en cas d'hospitalisation, ou de frais médicaux.

À titre indicatif, une assurance peut être incluse si vous réglez par carte bancaire (à vérifier auprès de votre banque pour connaître le détail de la prise en charge). L'UIA et DESTINATION PLUS se dégagent de toutes responsabilités au cas où des congressistes n'auraient pas souscrit cette assurance.

Conditions générales

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit. Un numéro d'inscription sera attribué à chaque participant, qui sera demandé lors de l'enregistrement à l'hôtel Conrad Macao, pour la remise des documents concernant le congrès.

Toute inscription faite après le 30 septembre 2013 devra être réglée par carte de crédit uniquement (les virements bancaires ne seront plus acceptés après cette date).

L'UIA et DESTINATION PLUS se réservent le droit, à tout moment et à leur entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le congrès à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du congrès, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du congrès et d'annuler toute invitation à participer au congrès.

Ni l'UIA, ni DESTINATION PLUS, ni aucun de leurs responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un congressiste, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification. Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant au congrès ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant (congressiste ou accompagnant) en relation avec le congrès est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

En ce qui concerne l'hébergement pour le congrès et les programmes touristiques proposés par DESTINATION PLUS avant et après le congrès, la relation contractuelle est établie directement entre DESTINATION PLUS et chaque participant. Cette relation est assujettie à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

Formalités

Il appartient au congressiste de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un congressiste qui ne pourrait participer au congrès, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

Cas de force majeure

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du congrès, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel, d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités.

Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

Santé

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de santé antérieur au congrès pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du congrès, maladie psychique, mentale ou dépressive... (Liste non exhaustive).

Crédits photos : Couverture : © Fotolia / Elwynn - © Leungchopan - © Eva Lemaonenko - © Nunnicha Supagrit - © NZ-Photos - © Shutterstock - © Venusxii - © Masterfile - P3 : © Fotolia - © Yann Populaire - P11 : © Cozyta - P14 : © Leungchopan - P30 : © NZ-Photos - P34 - 35 : © iStock - © Fotolia - © Grand Lisboa - P36- 37 : © Conrad Hôtel - © Four Seasons Hôtel - © The Venetian Resort Hôtel - © Sheraton Hôtel - P38- 39 : © Salvador Manaois - © Fotolia - © Shutterstock - P40 - 41 : © Yann Populaire - © Lucas Hulvac - P42 - 43 : © Shutterstock - © Mario Savoia - P44 : © Yann Populaire ■

Plan de Macao



HÔTELS

Conrad Macao Cotai Central 5* (Hôtel du congrès)	1
Four Seasons Hôtel Macao Cotai Strip 5* ^{SUP}	2
The Venetian® Macao-Resort-Hotel 5*	3
Sheraton Macao Hôtel Cotai Central 5*	4
Holiday Inn Macao Cotai Central 4* ^{SUP}	5
Hôtel Grandview 4*	6

JEUDI 31 OCTOBRE 2013

Hôtel Conrad Macao	9h00 - 17h00 Enregistrement des participants Hôtel Conrad Macao		18h00 - 19h30 - Cérémonie d'ouverture 19h30 - 21h30 - Cocktail d'ouverture Hôtel Venetian
Salles	9h00 - 12h30		14h00 - 17h30

VENDREDI 1^{er} NOVEMBRE, 2013

Dunhuang Ballroom	4401 - 4404	Thème Principal : L'avocat face à la corruption	Déjeuner - Turfan Ballroom	Sénat International des Barreaux	20h00 - Soirée informelle Tour de Macao
	4501 - 4502			Droit International Privé / Droit de l'Union Européenne	
	4503			Droit Administratif / Droit de la Concurrence	
	4504			Arbitrage International	
	4505			Droit des Contrats	
	4506			Droit des Sports	
	4507			Droit Immobilier	
	4405			Négociation Internationale dans la Pratique des Avocats	
	4406			Projection du film "Impunité"	

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013

Dunhuang Ballroom	4501 - 4502	Droit et Pratique du Contentieux	Déjeuner - Turfan Ballroom	Droit et Pratique du Contentieux	20h30 - Soirée de Gala Hôtel Grand Lisboa
	4503			Avenir de l'Avocat	
	4504			Fusions et Acquisitions / Droit des Sociétés	
	4505			Droit de l'Art / Propriété Intellectuelle / Informatique et Télécommunications	
	4506			Vente Internationale de Marchandises	
	4401 A			Droit de l'Environnement et Développement Durable / Monde des Affaires et Droit de l'Homme	
	4401 B			Droit des Biotechnologies (11h00 - 12h30)	
	4402			Organisation Internationale du Patrimoine	
	4403			Investissements Étrangers	

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2013

Dunhuang Ballroom	4501 - 4502	Droit de la Famille	Déjeuner - Turfan Ballroom	Droit de la Famille	17h45 - 19h15 - Cérémonie de clôture Hôtel Conrad Macao 19h30 - 20h30 - Cocktail de clôture Hôtel Conrad Macao
	4503			Droit Fiscal / Droit Bancaire / Fusions et Acquisitions / Investissements Étrangers	
	4504			Droit du Travail / Droit de l'Homme	
	4505			Forum État de Droit	
	4401 A			Retraite et Prévoyance	
	4401 B			Droit de la responsabilité	
	4402			Défense de la Défense	
	4403				



Corte Civil y Mercantil de Arbitraje

Civil and Mercantile Court of Arbitration

Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage

CIMA

Madrid

Asociación administradora de arbitrajes de derecho y equidad, totalmente independiente, cuyas listas de Árbitros nacionales e internacionales están formadas por Abogados de indudable categoría profesional y cuya Secretaría vela por la correcta tramitación de los expedientes de arbitraje.

A fully independent association that manages arbitrations of law or equity, whose members, national and international Arbitrators, are Lawyers of unquestionable professional excellence, and whose Secretary ensures the correct processing of arbitration files.

Association d'administration des arbitrages de droit et d'équité, totalement indépendante, dont les listes des Arbitres nationaux et internationaux sont composées des Avocats possédant une catégorie professionnelle indubitable et dont le Secrétariat veille au bon traitement des dossiers d'arbitrage.



C I M A

CORTE CIVIL Y MERCANTIL
DE ARBITRAJE

Hermosilla, 8, 2º derecha · 28001 Madrid (España)
Tel.: [+34] 91 431 76 90 · Fax: [+34] 91 431 61 38
cima@cima-arbitraje.com · www.cima-arbitraje.com